

COURVILLE info

Décembre 2019

N°53

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



PISTE CYCLABLE, AVENUE KENNEDY, JARDINS OUVRIERS...

Les travaux se terminent !



Travaux

TENNIS COUVERTS
LES TRAVAUX SONT LANCÉS

Comice

LES PROJETS AVANCENT

Tourisme

LE PATRIMOINE
À L'HONNEUR



Sommaire

Vie de la commune

- TRAVAUX EN COURS
- Les chantiers se terminent..... pp.4-5
 - Tennis couvertspp.6-7
 - La Grange réhabilitée..... p.8
 - Salle de spectacle, le projet avance... p.9

EVÈNEMENTS

- Courvillenscène 2019pp.10-11
- Comice 2020pp.12-13
- Des journées historiques p.14

SÉCURITÉ/CITOYENNETÉ

- La vidéoprotection à l'étude p.15
- De nouvelles recrues p.15

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- SIRTOM..... p.16
- Collecte des sapins de Noël..... p.16

BLOC NOTE

- URGENCES / SANTÉ..... p.17

Vie à l'école

- ÉCOLE SAINTE MARIE
- Tour du monde à l'école p.17
- ÉCOLES DU CHEMIN VERT
- Rentrée 2019 p.18
 - Une carrière récompensée p.18
 - Ecoles du Chemin Vert p.19

Vie culturelle

- MÉDIATHÈQUE
- Ecoutez les livres parler.....pp.20-21
- TÉLÉTHON : LE PROGRAMME p.21

Agenda/Permanences/Nouveaux commercespp.22-23

Tourisme

- Le patrimoine à l'honneurpp.24-25
- Un nouveau local au camping p.25

Vie de la commune

- SENIORS
- De nouveaux services p.26

SPORTS

- Les courvillois à l'honneur p.28

Vie des associationspp.28-32

Recensementp32

Urbanismep33

Conseil municipalpp.34-37

6 mois en imagespp.38-39

Histoire Passion

- Les suites du conflit mondial...pp.40-42

COURVILLE INFO N°53



Tennis couverts, les travaux sont lancés : pp.6-7



Les chantiers se terminent : pp.4-5



Courvillenscène 2019 : pp.10-11

Mairie de Courville-sur-Eure :

HORAIRES D'OUVERTURE :

Du lundi au jeudi : 10h-12h15 et 15h-17h30- Vendredi : 10h-12h15 et 15h-18h30

Samedi : 10h-12h

Tél. : 02 37 18 07 90 - Courriel : accueil@courville-sur-eure.fr

Courville Info n°53 - Tiré à 1700 EXEMPLAIRES - Dépôt légal : À PARUTION - Directeur de la publication : SYLVIE GAREL

Commission communication : H. BUISSON, S. GAREL, C. DAMAS, E. JOLLY, L. HUARD, P. SERRE

Chargé de communication/mise en page : CHRISTOPHE LHUISSIER - Crédit photo : C. LHUISSIER- A. THIBAUT- Y. MOUTON- P.

DE COCK- F. HALLOUIN- Impression : TOPP IMPRIMERIE



L'édito du maire

L'ANNÉE SE TERMINE, LES PROJETS ENGAGÉS AUSSI.

Dernier édito du mandat et période de neutralité pré-électorale oblige, je me limiterai à simplement commenter l'état d'avancement du programme d'investissement 2019 soutenu, que je vous annonçais dans le précédent numéro. Je peux maintenant vous confirmer que celui-ci a été intégralement engagé et que l'ensemble des projets sont finalisés ou sont en passe de l'être.

Il en va ainsi pour la première tranche des travaux de l'Avenue Kennedy. La réalisation du complexe de tennis est largement sur les rails, la remise des clés aux premiers réservataires des jardins familiaux a eu lieu fin novembre, à la grande satisfaction de ces derniers. La rue Aristide Briand a finalisé sa mue, par la réfection des trottoirs et le traitement des entrées charretières en pavés résine. Quant à la rue Georges Fessard, c'est une première étape qui a été initiée cette année par le Conseil Départemental par la réfection de la chaussée ; s'ensuivra comme pour la rue Aristide Briand, la rénovation des trottoirs l'année prochaine sur le même modèle que sa voisine.

Le nouveau bâtiment d'accueil et logement des gardiens du camping est sorti de terre et sera opérationnel pour la prochaine saison estivale et nous permettra de mettre à la location le mobil-home acquis en 2018, une première au camping de Courville. Le projet de requalification de "La Grange" (auparavant dénommée granges Javault) est finalisé, la demande de permis de construire a été déposée et l'appel d'offres prêt à être lancé.

L'Eolienne Bolée, un des symboles de notre commune, va de nouveau être mise en lumière, et de ce fait, marquer encore un peu l'identité de Courville, pour les nombreux usagers de la RD 923. Le parcours patrimonial rencontre un très bon écho, tout comme les journées du patrimoine qui ont permis à beaucoup de découvrir le Prieuré ou l'ampleur des travaux de réfection de l'église St-Pierre. Notre projet de future salle de spectacles (ou espace culturel devrais-je plutôt dire) a fait l'objet de beaucoup de réunions, d'échanges et de partage d'expériences avec des professionnels, des acteurs, des intervenants du monde culturel, des services de la Région et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles... Ce qui va nous permettre de pouvoir arrêter le programme définitif de cet équipement avant la fin d'année. J'allais oublier la réfection de la conduite d'eau potable de la rue de Masselin ou encore la fin de la seconde tranche de notre réseau de pistes cyclables, que l'on nous envie, avec en particulier nos magnifiques vélos, qui agrémentent ces promenades.

Le dispositif participation citoyenne est en place et le dossier de la vidéo protection est finalisé. Nous n'attendons plus que le passage en Commission à la Préfecture pour pouvoir lancer la première tranche de ce programme de sécurisation.

Côté animation, Courvillenscène version 2019 est monté en gamme cette année, le week-end reconstitution nous a replongé dans diverses périodes de notre histoire, et enfin, les préparatifs du Comice 2020 vont bon train. Nul doute que cet événement sera une réussite au vu de l'implication des bénévoles et des établissements scolaires qui nous apportent leurs soutiens.

Et pour compléter le chapitre animation, je peux d'ores et déjà vous annoncer que Courville sur Eure sera ville départ de la seconde étape du Tour d'Eure et Loir 2020, le samedi 16 mai prochain.

C'est donc une année riche en tous genres que nous avons connue, et même si une échéance se profile prochainement, 2020 devrait être au moins aussi animée, beaucoup de projets étant d'ores et déjà engagés.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une agréable lecture et de passer d'heureuses fêtes de fin d'année.

Votre maire,
Hervé Buisson

Heureuses fêtes
de fin d'année"



LES CHANTIERS SE SONT ENCHAÎNÉS TOUT AU LONG DE L'ÉTÉ

Les chantiers se terminent

L'été 2019 aura été propice à d'intenses travaux dans les rues de la ville. Quatre gros chantiers étaient en cours et les travaux s'achèvent pour la majorité d'entre eux. C'est ainsi que les "aoûtins" auront eu la surprise à leur retour de vacances de découvrir des rues totalement métamorphosées.



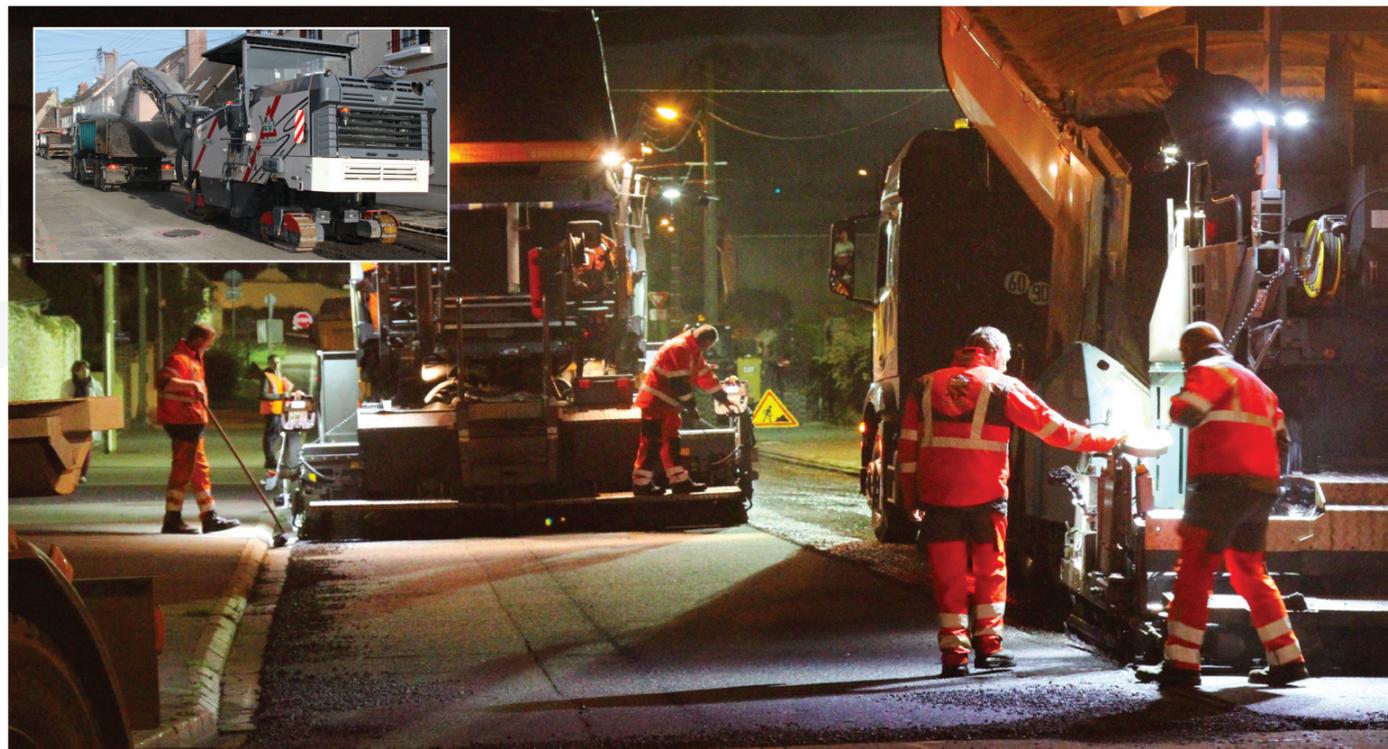
Nous vous l'avions annoncé dans le numéro précédent, des travaux conséquents devaient voir le jour avec notamment la réhabilitation de l'avenue J.F. Kennedy. Ce chantier qui, pour rappel, s'étale sur deux années a été prévu en deux tranches distinctes (Cf Courville Info N°52).

La première phase de ces travaux est presque terminée et se finalisera à l'automne avec la plantation des arbres et des massifs.

Un résultat apprécié des riverains

Enfouissement des réseaux, remplacement des candélabres, arrachage des arbres en fin de vie, transformation du réseau d'assainissement en séparatif, réduction de la largeur de la chaussée afin de réduire la vitesse, création d'une piste cyclable, la liste des travaux était importante mais nécessaire.

Les riverains, après quelques mois perturbés par le bruit des engins, semblent en apprécier le résultat.



Autres chantiers moins importants de l'été, mais néanmoins spectaculaires sur deux axes majeurs de la commune, la réfection des rues Georges Fessard et des Bas Jardins, réalisée par le Conseil départemental. Comme cela a été fait cet été pour la rue Aristide Briand, la municipalité prendra à sa charge la réfection complète des trottoirs de ces trois rues. Dernier chantier d'envergure dans le cadre du programme voirie 2019 et financé par le Conseil départemental, le tapis d'enrobé rue de Pontgouin a été totalement refait lui aussi ; les trottoirs quant à eux avaient été refaits l'an dernier.

Jardins familiaux

Cet été 2019 aura aussi vu sortir de terre les jardins ouvriers aux abords du centre de secours. Ces 8 jardins sont depuis octobre disponibles à la location. Ils s'inscrivent dans une démarche de développement durable engagée par la ville. Ils offriront aux Courvillois la possibilité de cultiver et de récolter des produits potagers tout en favorisant le lien social et l'échange. Les dossiers de candidature pour louer ces jardins sont à retirer en mairie. Tarifs p. 36. ■

La voie verte prend des couleurs



Les promeneurs l'auront remarqué, les deux premières tranches de la voie verte sont terminées et se sont parées de vélos bariolés, réalisés par nos services techniques, touche finale de ce chantier. Ces décorations qui jalonnent la piste ont surpris et séduit les promeneurs et cyclistes. Après un chantier long et difficile en ce qui concerne la première tranche (cf Courville Infos n°52), la deuxième tranche s'est réalisée plus facilement. Cyclistes, promeneurs, joggeurs et patineurs à roller peuvent dorénavant joindre l'entrée de Courville côté Chuisnes et aller jusqu'au pont dit "des Canaux" en toute sécurité. Deux tranches restent à réaliser : l'une pour relier gare et centre-ville à l'arrivée de Chuisnes, et l'autre reliant le pont des canaux à l'entrée de Lancey. Depuis Chuisnes, ce sont déjà près de quatre kilomètres sur lesquels peuvent circuler les cyclistes en toute sécurité. Ces travaux devraient se poursuivre en 2020.

Les jardins familiaux sortis de terre





UN ÉQUIPEMENT TOTALEMENT MODERNE EN CONSTRUCTION

Tennis couverts, les travaux sont lancés

Dernier grand projet du mandat, et projet majeur de l'exercice 2019, la couverture des courts de tennis et la création de deux terrains annexes ont commencé. Le 3 octobre dernier, les pelleteuses investissaient les terrasses de l'ancien château pour donner leurs premiers coups de pioche. Jean-Philippe Recamento, conseiller municipal nous présente ce projet dont il est en charge.



La construction d'un terrain de tennis couvert était devenu pour certains une véritable arlésienne. Ce projet se concrétise enfin au grand soulagement de Jean-Philippe Recamento, conseiller municipal et président du club de tennis. Cela fait près de 20 ans que ce projet, initié à l'origine par Geneviève Aubert, était dans les cartons précise l' élu. Nous l'avons ressorti et notre travail va enfin en voir l'aboutissement. C'est le projet de tout un club qui prend forme.

Le montage du dossier a été compliqué, ponctué d'échanges et de revers. Le coût des travaux s'est vu augmenter en raison du changement de site. A l'origine prévu dans la zone industrielle, le choix a été fait de le construire sur le site originel, emplacement qui avait été un temps abandonné en raison des contraintes de construction liées à la présence du site dans un périmètre classé¹. Suite à la visite en mars 2018 du sous-préfet

qui a appuyé le dossier pour pouvoir construire la structure sur son site originel, le choix final s'est donc porté sur la terrasse Saint-Nicolas.

Des courts en terre battue

Au total, 4 courts seront construits. Un nouveau bâtiment sera édifié au niveau des courts existants. Ces deux anciens courts vont être conservés et recouverts d'un nouveau revêtement. La structure

1500 m² Longueur de la piste qui reliera l'entrée côté Chuisnes à Lancey	1 109 703 € Coût du projet.
74 000 € Aide de la FFT	4 Nombre de courts

abritera également un nouveau club-house². Deux courts extérieurs seront créés. Un éclairage extérieur permettra aux licenciés de pouvoir s'entraîner dehors toute l'année. Un parking d'une dizaine de places sera aménagé. Concernant le revêtement, le choix d'une surface en terre battue artificielle

a été fait. Deux raisons ont motivé notre choix explique Jean-Philippe Recamento. Le confort de jeu qu'elle apporte : plus lente et plus facile pour nos jeunes, et aussi le fait qu'elle soit moins traumatisante pour les organismes. Ce support nécessite peu d'entretien et il est beaucoup moins coûteux.

De belles retombées pour le futur

Les retombées pour le club et la ville devraient être importante grâce à cet équipement. Avec cet outil, nous allons pouvoir mettre en place des séances de sport adapté avec les résidents du foyer de vie et proposer des créneaux aux écoles. Les travaux devraient être réalisés rapidement et se terminer en avril 2020. ■

1- Le terrain se situe sur le périmètre de la Porte Saint-Nicolas, classée monument historique, et de fait est soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France
2 - L'ancien club-house sera laissé à l'Etoile Filante Courvilloise dont les locaux seront démolis pour mettre en valeur la vue sur l'ancien prieuré récemment acquis par la commune..

En bref

UN BADGE POUR ENTRER

Ces nouveaux courts seront sous contrôle d'accès. Un badge numérique sera nécessaire pour y entrer. Licenciés et non-licenciés pourront, pour venir jouer, réserver leur créneau directement via leur smartphone avec paiement en ligne. Un QR code leur sera délivré et servira de badge pour entrer sur le terrain. Ce code sera valable un quart d'heure seulement.

LA FÉDÉRATION PARTENAIRE

Le projet bénéficiera d'une aide financière de la Fédération Française de tennis à hauteur de 20% en plus de la subvention. Une condition pour cela, celle de mettre en place plusieurs projets (tennis forme, tennis adapté, organisation d'un tournoi Galaxie pour les 6/10 ans...) et de recruter un titulaire du Brevet d'Etat. La plupart de ces projets étaient déjà mis en place par le club et un nouveau professeur a été recruté cette saison.

L'AC TENNIS

L'AC Tennis compte aujourd'hui plus de 140 licenciés. Créée en 1981 par Monsieur N'Guyen elle fut ensuite présidée pendant 25 ans par Geneviève Aubert.

UN PEU D'HISTOIRE



A l'origine, ce grand terrain était la terrasse de l'ancien château. Dans les années 70, propriété de la paroisse, des courvillois l'utilisaient encore comme potager. Les plus anciens se souviendront aussi de la salle Saint-Louis construite sur celui-ci et aujourd'hui disparue. Cette salle fut construite fin XIX^e par l'association éponyme pour l'organisation de fêtes et de spectacles. Avant sa démolition dans les années 2000, elle hébergeait le club de tennis de table.

Le projet en images

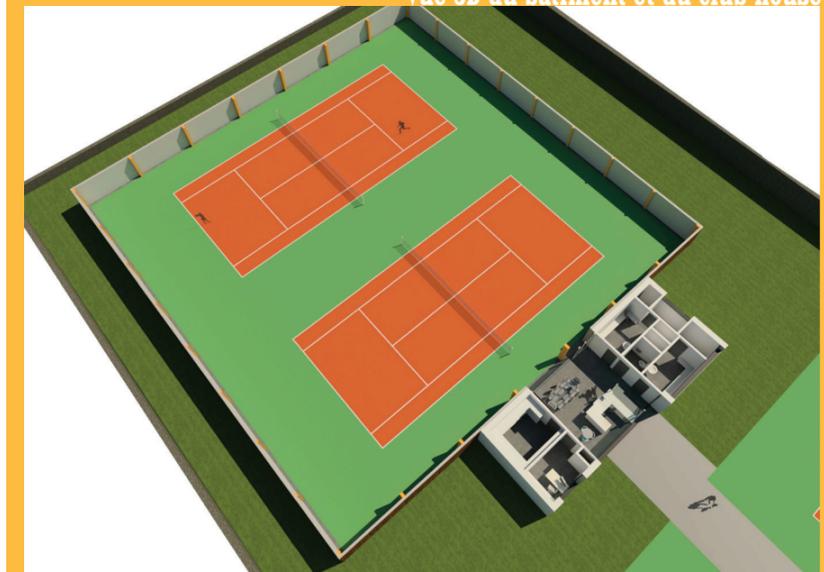
Vue intérieure du bâtiment



Plan général



Vue 3D du bâtiment et du club house





LES TRAVAUX DÉBUTERONT DÉBUT 2020

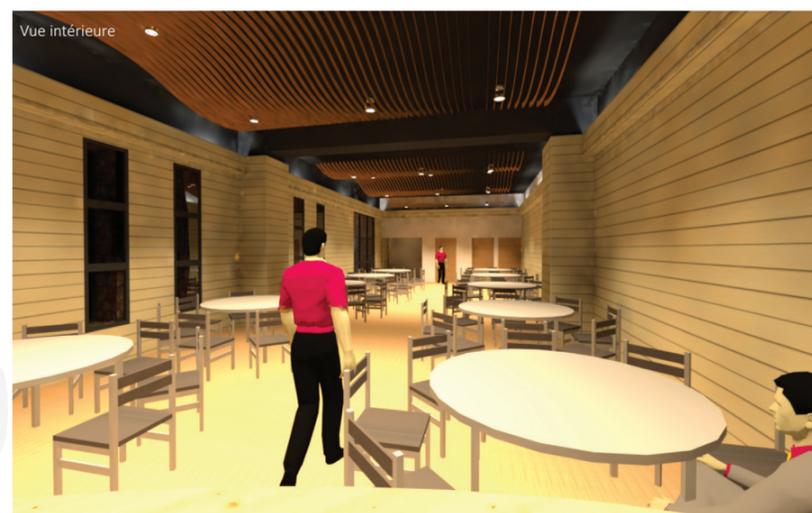
La grange réhabilitée

Les travaux de réhabilitation des anciennes granges dites "Javault" débuteront début 2020 dès le budget voté. Ces deux bâtiments qui ne feront plus qu'un seront transformés en salle de réception. "La grange" permettra d'accueillir des petites réceptions plus réduites que dans l'actuelle salle Pannard.



Lors du réaménagement du quartier de la briqueterie, la municipalité avait fait l'acquisition de l'ancienne grange Javault dans le but d'y réaliser une salle de réception de petite taille, structure qui manquait jusqu'à présent dans la commune

Le bâtiment, tout en gardant son caractère architectural ancien va être totalement réaménagé. Par nécessité, trois petites extensions vont être construites : l'une en bout de bâtiment pour y aménager les cuisines, et les deux autres en façade afin de créer des sas d'accès et limiter la propagation des bruits. Le permis de construire validé, les appels d'offre vont être lancés d'ici la fin de l'année. Les travaux débuteront début 2020, dès le budget voté. ■



François DAVID
Agent Général exclusif MMA
à votre écoute,
depuis plus de 25 ans !

- PARTICULIERS
- RISQUES AGRICOLES
- ENTREPRISES
- COLLECTIVITES LOCALES

2 bis rue Carnot
28190 Courville sur Eure
agence.mma.fr/courville-sur-eure
francois.david@mma.fr
02 37 23 21 37

n° ORIAS : 07011023 - www.orias.fr

LEGS DE MADAME TARRIDE, OÙ EN EST LE PROJET ?

La phase de conception de la salle de spectacle est lancée

Fin 2018, la municipalité recevait, à sa grande surprise un legs testamentaire de quatre millions d'euros dédié à la construction d'une salle de spectacle et faisait la Une des médias nationaux. Un an après, le temps est venu de faire un bilan sur l'avancement du projet.



Notre projet de salle de spectacles, consécutif au legs de Christiane TARRIDE, va entrer dans sa phase de conception. En effet, le 3 décembre, les élus ont statué sur le contenu de ce futur équipement. Malheureusement, je ne pourrai vous en dévoiler le détail dans ce numéro, les délais de bouclage et d'impression étant tels, que l'article a dû partir chez l'imprimeur avant cette date.

Un espace dédié aux activités culturelles

Je dis "salle de spectacles", mais je devrais plutôt employer le terme "d'espace culturel", puisque la volonté municipale est de réaliser un équipement à usage multifonctions, et dédié, comme le souhaitait Christiane TARRIDE, uniquement aux activités culturelles et en premier lieu au théâtre.

Une fois le programme défini, un Assistant à Maitrise d'Ouvrage va se charger de lancer la consultation pour le choix de l'équipe de maitrise d'œuvre.

On peut imaginer pouvoir vous présenter les premières esquisses de ce projet pour l'été 2020.

Un comité de pilotage créé

Pour mener à bien ce projet, un comité de pilotage, regroupant des élus, des professionnels de la culture, et les services de la Région et de la DRAC, a été mis en place pour aborder tous les aspects de ce genre d'équipement, tant d'un point de vue investissement que fonctionnement. Il ressort très nettement de ces échanges avec les services de la Région et de la DRAC, un réel intérêt pour eux, de voir notre salle travailler de concert avec le Théâtre de Chartres et l'Atelier à spectacles de Vernouillet. Nous étudierons avec beaucoup d'intérêt cette possibilité de coproduction pour certains spectacles ou de programmation, à la fois sur ces salles plus grandes et sur la nôtre, qui aura forcément une capacité moindre. ■ H. BUISSON

*DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

En bref

SALLE DES ASSOCIATIONS

Suite à l'incendie survenu en avril dernier qui avait fortement endommagé la maison des associations, les travaux de réfection se sont achevés en novembre. Les associations bien pénalisées par l'impossibilité d'utiliser leur local vont pouvoir dès décembre reprendre leurs bonnes habitudes.



ABATTAGE DES PEUPLIERS

Comme annoncé dans le numéro précédent une campagne d'abattage des peupliers était programmée cette année. Les arbres longeant le chemin de Lancey ont été abattus pour raison de sécurité, libérant la vue depuis la RD23 et offrant un panorama sur l'église.



DES MONTAGES SPECTACULAIRES



Au camping et au tennis, les bâtiments livrés en kit "prêts à monter" ont été construits rapidement.

NOUVEAU SUCCÈS POUR COURVILLENSCÈNE

De chaleureuses rencontres

La troisième édition de Courvillenscène s'est déroulée du 23 au 28 juillet. Malgré la canicule, plus de 600 spectateurs sont venus découvrir un programme culturel riche et varié tout au long de la semaine mêlant rire, émotion, musique et poésie.



Les Insatisfaits

Avec des températures caniculaires un air de Festival d'Avignon régnait dans la commune cet été avec l'organisation de la troisième édition de Courvillenscène. Dix spectacles ont rythmé cette semaine de rencontres culturelles entre chanson, théâtre, cirque et humour. Pour la soirée inaugurale, Frédéric Smektala, avec son spectacle hommage à Yves Montand, a proposé

une véritable performance. L'artiste a enchanté le public et les jeux de lumières ont projeté ce dernier quelques années en avant, donnant à notre salle des fêtes un air de salle de spectacle.

Des parrains de renom

Pour la première fois l'évènement était parrainé par d'illustres artistes. Sylvie Raboutet et Guy Montagné, invités par

le maire Hervé Buisson sont venus en voisins assister à la soirée inaugurale durant laquelle les spectateurs ont pu apprécier la gentillesse et la simplicité de ces deux personnalités. A l'issue de la soirée, les deux artistes se sont prêtés au jeu des autographes et photographies.

Nouveauté cette année, l'art du cirque était au programme avec le talentueux Collectif Takapish dont les 4 jeunes artistes sont élèves à l'école de cirque de Québec. Chaque soir, devant une cinquantaine de personnes bravant la canicule, les spectacles se sont enchaînés dans des styles variés. Pour la première fois, ces rencontres ont pu bénéficier du soutien financier de la communauté de commune Entre Beauce & Perche.

Cet évènement, maintenant pérenne se déroulera l'an prochain du 20 au 26 juillet. ■



Collectif Takapish



Autour de Bobby Lapointe



Sylvie Raboutet et Guy Montagné



Sofiane



Guinguette au camping



Ton und kirschen, In the blink of an eye

LES PRÉPARATIFS DU COMICE AGRICOLE AVANCENT

Des arches pour le comice

Depuis les tous premiers comices, il était de tradition de construire de grandes portes décorées aux quatre coins de la ville. Cette tradition centenaire devrait perdurer grâce à l'implication du Lycée Jehan de Beauce qui va plancher sur le projet.



Pour rappel, notre commune a été retenue pour l'organisation du prochain comice agricole, événement qui n'est pas venu dans notre commune depuis 36 ans. Les courvillois attendent donc ce comice de pied ferme après une dernière édition en 1984 qui reste gravée dans les mémoires des plus anciens. Bon nombre d'entre eux veulent s'impliquer dans l'organisation de cette grande fête populaire, en apportant leur main d'œuvre, leurs idées, leur savoir faire ou comme d'autres à l'instar de Marc Lourdelle, professeur au Lycée professionnel Jehan de Beauce à Chartres en proposant un projet "clés en mains". L'idée est née d'une discussion lors d'une fête des voisins où l'on m'a montré une carte postale ancienne d'un comice.

Nous y voyions une gigantesque arche rue d'Alsace, édifiée à l'occasion de l'édition de 1904, explique celui-ci. L'idée nous est donc venue en discutant avec des élus de monter un projet pédagogique en partenariat entre la mairie et notre lycée pour lequel il va être intéressant de mettre nos élèves en situation de travail très concrète..

Des portes pérennes

C'est un projet hors du commun qui va être monté pour l'occasion. Deux classes de techniciens en chaudronnerie industrielle vont plancher sur la construction de portes décoratives pour le comice. Soixante élèves et quinze professeurs sont impliqués dans le projet. Quatre portes vont être construites sur le thème des quatre éléments. Le but est aussi

que certaines de ces portes puissent être pérennes et restent à terme dans la ville sur des lieux qui resteront par la suite à définir.

Un lycée mobilisé

Les lycéens sont venus par deux fois en octobre découvrir la commune et présenter leur projet et leurs premières esquisses au comité organisateur. Elaboration d'un projet, cahier des charges, devis, réalisation des plans et prévisualisation 3D, c'est un riche et complet programme sur lequel se sont lancés les lycéens.

Une grande entreprise partenaire

Ces visites courvilloises furent aussi l'occasion pour les jeunes élèves de visiter l'usine Metalor France. Cette

entreprise leader dans la réalisation de contacts électriques a souhaité être partenaire du projet.

Metalor Technologies Electrotechnics France (MTEF) s'inscrit dans le projet Comice Agricole Courville 2020 notamment afin de mieux valoriser nos métiers et les expertises techniques dans le domaine de la métallurgie, explique Floriane Colleau, Responsable Amélioration Continue et HSE à MTEF. Et de poursuivre : Ainsi MTEF est partenaire des différents acteurs de ce projet, le lycée technique Jehan de Beauce et la municipalité de Courville pour donner une meilleure visibilité sur nos emplois et les possibilités d'évolution professionnelle, particulièrement pour les jeunes.

De plus, un certain nombre de collaborateurs de MTEF sont issus de formations techniques comme celles proposées par le lycée JDB et ils sont donc fiers de pouvoir expliquer leur métier et partager leurs savoir-faire.

Notre entreprise, acteur industriel majeur du bassin Courvillois est heureuse de contribuer à cet événement important pour la dynamique locale.

Ce projet sera le bel exemple d'une collaboration tripartite entre une collectivité, un lycée professionnel et une entreprise privée. Nous ne doutons pas que ces quatre arches marqueront les visiteurs et resteront dans les mémoires courvilloises. Et peut-être que dans cent ans, les photos de celles-ci redonneront d'autres idées... ■

Collecte



Le groupe décoration collecte vos bouteilles plastiques de couleur. Merci de déposer celles-ci dans le container dédié dans la cour de la médiathèque.

Bénévoles

L'équipe organisatrice recrute des bénévoles afin de l'aider à réaliser toute la décoration de la ville. Inscriptions et renseignements en mairie ou à comice2020courville@gmail.com

Toutes les infos sur :

<https://comice2020courville.wordpress.com>

Les préparatifs du comice en images

Les élèves de Jehan de Beauce en visite à Metalor



Ramassage de paille avec les élus et agriculteurs



Les bénévoles du groupe décoration préparent les fleurs artificielles



LA MUNICIPALITÉ ORGANISAIT SON DEUXIÈME WEEK-END DE RECONSTITUTION

Des journées historiques

Les 7 et 8 septembre, la municipalité lançait la deuxième édition des Journées de reconstitution historique. Cet événement a rencontré une nouvelle fois un fort engouement populaire et devrait perdurer dans les années futures.



Une nouvelle fois, les courvillois ont eu plaisir à remonter le temps durant tout un week-end. Six troupes se sont installées le long de l'Eure plongeant les visiteurs dans des époques variées. De Napoléon à la Seconde guerre mondiale, rythmés par le son des canons et des danses de salon, les acteurs de cette fête en tenue d'époque ont fait partager leur passion auprès des visiteurs, répondant à leur nombreuses questions. Nouvelle troupe cette année, les Poilus de la Marne 1918 avec leur canon de 75 et leur cantine ont enthousiasmé le public. Autre nouveauté, la parade d'ouverture s'est déroulée en musique avec la participation de l'harmonie de Courville, qui au pas de la Garde curiale, a agrémenté le parcours de mélodies "historiques". ■



VIGILANCE ET CITOYENNETÉ

La vidéoprotection à l'étude

Face à la recrudescence des incivilités et cambriolages, la municipalité souhaite mettre en place un système de vidéoprotection. En collaboration avec la gendarmerie, le projet d'installation d'une dizaine de caméras est à l'étude.



Nous évoquons dans notre dernier numéro le projet de mettre en place un système de vidéoprotection. En collaboration avec l'adjutant Nicolas Muzellec, référent sûreté à la gendarmerie nationale, plusieurs réunions dont une sur le terrain ont eu lieu en présence d'élus afin de déterminer les points nécessitant la mise en place

d'une vidéoprotection. Sous les conseils avisés de l'adjutant, des sites stratégiques seront privilégiés pour le choix des emplacements, le but étant de couvrir les zones sensibles aux cambriolages comme par exemple la zone industrielle et effectuer un véritable maillage sur les grands axes majeurs afin que les délinquants se sentent indésirables

sur le territoire. D'autres zones seront aussi privilégiées afin de gagner en tranquillité pour nos habitants dans des sites propices aux rassemblements nocturnes. Le projet, dont le coût est conséquent sera proposé au prochain budget. ■

SÉCURITÉ

De nouvelles recrues



Le 22 juin dernier, une cérémonie très officielle se déroulait au centre de secours.

Passation de commandement

En présence de Régis Elbez, secrétaire

général de la préfecture d'Eure-et-Loir, sous-préfet de l'arrondissement de Chartres, de Laure de La Raudière, député d'Eure-et-Loir et des élus locaux, le colonel Jean-François Gouy, directeur départemental du Service d'Incendie

et de Secours d'Eure-et-Loir, a dirigé la passation de commandement et la symbolique passation de drapeau au nouveau lieutenant Frédéric Guillon. Celui-ci dirigera les 33 sapeurs-pompiers volontaires du centre de secours Courvillois.



Nouveau policier municipal

Autre départ cette année, celui de notre policier municipal. C'est une policière qui a été recrutée pour remplacer ce dernier.

Ancienne gendarme mobile Priscillia Caron-Lambert, prendra ses fonctions après le 1^{er} janvier 2020. ■



UNE CLASSE SUPPRIMÉE ET UN NOUVEAU DIRECTEUR

Nouvelle organisation au Chemin Vert



Ce sont au total 235 élèves qui ont effectué leur rentrée au groupe scolaire du Chemin Vert le 2 septembre, répartis entre 77 élèves en maternelle, sous la direction de Madame Hayez, et 158 élèves en élémentaire dirigés par M. Merlé cette année. Si cette rentrée s'est déroulée sans encombre côté intégration des élèves, il y

avait un petit gout d'amertume néanmoins côté maternelle, puisque finalement, la fermeture d'une classe a bien été confirmée.

Un petit gout d'amertume...

Confirmée n'est pas vraiment le bon terme non plus, puisque officiellement, nous n'avons jamais eu le moindre

courrier nous précisant cette décision. Nos derniers échanges avec la directrice départementale de l'Education nationale, laissait entendre qu'il y aurait un dernier tour de table en juin, pour confirmer ou infirmer cette éventualité. Cette décision a été confirmée aux enseignants mais pas à la municipalité...

■ H. BUISSON

UN DÉPART EN RETRAITE REMARQUÉ AU COLLÈGE LOUIS PERGAUD

Une carrière récompensée

En toute simplicité, la municipalité début juillet, organisait à l'occasion de son départ en retraite, une cérémonie en l'honneur de François Poubeau, professeur d'arts plastiques au collège Louis Pergaud depuis 1987. Figure incontournable du paysage courvillois, le professeur avait notamment collaboré avec la mairie en créant avec ses élèves le logo de la commune. Anciens élèves, anciens collègues, élus et amis se sont rassemblés, non sans émotion, pour cet hommage à un professeur référence, qui aura marqué la scolarité d'une majorité d'élèves. Infatigable et passionné, venant de Belgique chaque semaine, il participait à de nombreux projets avec les structures communales (théâtre, expositions, environnement). La médaille de la ville lui a été remise à l'issue de la cérémonie ■



A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU CHEMIN-VERT

La citoyenneté au programme



L'équipe enseignante propose un projet autour de la citoyenneté comme la protection de l'environnement, la lutte contre les discriminations et le « vivre ensemble ».

Travailler contre le gaspillage

En collaboration avec le SIRTOM, les écoliers travailleront sur la réduction des déchets et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Le SDIS 28 intervient auprès d'une classe de cycle 3 pour apprendre les gestes de premiers secours.

Lors de la cérémonie du 11 novembre, des élèves volontaires ont lu des lettres de poilus. Le spectacle de Noël « Cousin Crad'eau » de la Compagnie Compas Austral sensibilisera son public en présentant une création autour de la réduction des déchets et la préservation de la ressource en eau.

Comme chaque année, les élèves de CM1/CM2 et les enseignants organiseront un événement roller : « Courville Roll'Eure » ; celui-ci aura lieu le mardi 7 avril 2020.

Lors de la semaine de la fête de la musique en juin 2020, les chorales de l'école (cycle 2 et cycle 3) proposeront des chants sur le thème de l'année : la citoyenneté.

Traditionnelle classe de neige

Deux classes transplantées sont planifiées pour participer à des voyages scolaires ; les CM2, encadrés par M. Duphil, partiront en classe de neige, en mars à Super-Besse, dans le Massif Central et les classes de Mmes Goux et Merlé à Lathus en Nouvelle Aquitaine, en février.

La mairie et l'APE du Chemin Vert subventionnent généreusement ces projets.

■ F. MERLÉ

Pour cette nouvelle année scolaire, Franck Merlé prend les fonctions de directeur de l'école primaire du Chemin Vert. Une nouvelle enseignante, Madame Isabel assure la conduite du dispositif ULIS.

A L'ÉCOLE MATERNELLE DU CHEMIN-VERT

Les goûts et les couleurs sont à la maternelle

Après une fermeture de classe, due à des effectifs bas par rapport aux écoles d'autres communes, nous avons commencé l'année avec 3 classes. L'équipe a décidé de faire 3 classes hétérogènes en mélangeant les petits (PS) les moyens (MS) et les grands (GS). Les élèves s'aident les uns les autres et pro-

gressent tous ensemble. Pendant toute l'année, les élèves vont travailler sur les contes traditionnels. Un spectacle sera organisé sur ce thème.

Dès ce début d'année, l'école a participé à la semaine du goût. Tous les jours étaient différents. Nous avons choisi des couleurs et nous avons travaillé avec.

Par exemple le lundi, qui était notre jour marron, la classe triangle a cuisiné des roses des sables au chocolat. Le jeudi, le jour vert, la classe carré a fait une soupe et le mardi, jour rouge, la classe rond a fait une tarte à la tomate. Un grand merci à tous les parents qui ont participé à cette semaine particulière. ■ C. HAYEZ

Vie pratique PETITE ENFANCE

AU PÔLE ENFANCE JEUNESSE, UN RELAIS PETITE ENFANCE VIENT D'ÊTRE CRÉÉ

Nouveau service et guichet unique



Le service Enfance Jeunesse de la communauté de communes Entre Beauce & Perche, dans le but de faciliter les démarches a mis en place en septembre dernier un guichet unique pour centraliser toutes les demandes relatives à l'accueil des enfants jusqu'à trois ans.

Des réponses à vos questions

Vous recherchez une crèche, un accueil de quelques heures, une assistante maternelle ? Ce service unique répondra à vos questions et vous orientera dans vos démarches. Il a pour but de centraliser toutes les demandes d'accueil du territoire et réalise pour vous les pré-

inscriptions pour les accueils collectifs. Relais Petite Enfance Courville-sur-Eure 2 rue de Beauce 28190 Courville-sur-Eure Accueil le lundi (13h30-17h), le mardi (13h30-19h), le mercredi (9h-12h30 et 13h30-17h30) et le vendredi (13h30-17h30)

Contact : 02 18 56 10 44
relaispetiteenfance@entrebeauceetperche.fr
www.entrebeauceetperche.fr



DES LIVRES AUDIO DISPONIBLES AU PRÊT À LA MÉDIATHÈQUE

Écoutez les livres parler !

Livres audio, livres en gros caractères, lectures publiques, une autre façon de découvrir des auteurs et des ouvrages.



Le livre audio est devenu au fil du temps un objet privilégié d'accès à la lecture. Que ce soit pour les personnes ayant des difficultés à lire, physiquement ou techniquement, ou pour d'autres par manque de temps, cet objet est l'outil idéal pour pouvoir continuer à "lire".

La médiathèque l'Eure de lire propose des livres audio que vous pouvez emprunter, et emmener à écouter chez

vous, dans votre voiture, dans le train les mains et l'esprit libres.

Un gros caractère !

Autre support d'importance pour lequel un rayonnage entier est consacré, les livres dits « à gros caractères ». Ces ouvrages permettent un plus grand confort de lecture avec des grosseurs de textes adaptées pour les personnes désirant lire de manière plus confortable

Plus de trois cents titres sont disponibles en romans, polars ou documentaires. Et puis régulièrement, en partenariat avec l'association "Le marque-page courvillois", des soirées lectures sont organisées autour du livre et de la poésie pour écouter, découvrir, partager... Les médiathèques au nombre de 15000 dans tout le pays sont le premier réseau d'accès à la culture. Préserver l'accès à la lecture pour tous en est l'une des principales missions. ■

Nuit de la lecture

Suite au succès de l'édition 2019, la médiathèque participera une nouvelle fois à la Nuit nationale de la lecture les 17 et 18 janvier prochains.

Tous en pyjama !

Pour les plus jeunes une première soirée sera organisée avec un dress code imposé : le PY-JA-MA! Dans une ambiance tamisée et conviviale des histoires seront contées aux enfants. N'oubliez pas oreillers, lampe torche, doudou...! - *Sur inscription (places limitées).*

En musique !

Pour les plus grands une seconde soirée sera organisée en partenariat avec l'association "Le Marque-page courvillois". Elizabeth Payeux présentera au public ses derniers romans et jouera au violon quelques morceaux choisis. *Entrée libre*

20 Chèques lire à gagner !

Durant ces deux soirées, des chèques lire seront à gagner pour les participants.

Bonne nouvelle

Pour vous recevoir, échanger et vous orienter dans vos recherches, Flore a rejoint l'équipe depuis septembre.

Braderie de livres

A l'occasion du **Marché de Noël** organisé au gymnase Klein par le téléthon, la médiathèque tiendra un stand où elle vendra de nombreux livres dont les recettes seront reversées au Téléthon.

Médiathèque l'Eure de lire

✉ euredelire@orange.fr

☎ 02 37 23 35 89

UNE NOUVELLE COORDINATRICE À LA TÊTE DU COMITÉ

Téléthon, Demandez le programme !

Une nouvelle coordonnatrice œuvre pour l'organisation du Téléthon sur le secteur de Courville. Après de longues années à s'être pleinement dévouée à cette cause et en avoir brillamment tenu les rênes, Nicole Chevallier a laissé sa place à Françoise Bourdeau.

VENDREDI 6 DÉCEMBRE

Gymnase Klein - 19h45

Randonnée pédestre Nocturne

Soupe à l'oignon - Participation 4 €

Salle Pannard - 20h

Soirée jeux

Participation 3 euros puis soupe à l'oignon

Gymnase Klein - 20h

Tournoi de foot en salle

SAMEDI 7 DÉCEMBRE

Place des Fusillés - 9h-12h

Vente de douillons

Magasin Super U - 9h-18h

Caddiethon

Un caddie à gagner. Nom du gagnant à 18h

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE

Gymnase Klein - 9h30

Véléthon

Randonnée cycliste - Participation 4 €



Gymnase Klein - 10h-17h

Marché de Noël

Artisans, confitures, loteries et jeux. Restauration sur place

SAMEDI 14 DÉCEMBRE

Salle Pannard - 20h

Dîner dansant - Rata Festif

Animé par J.-P. Ménager.

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE

Chapelle du Sacré Cœur - 16h30

Concert Gospel

Avec l'ensemble vocal D'Ici et de là.

Les coups de cœur de la médiathèque

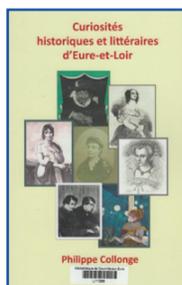


Un livre coup de poing

Premier roman d'Adeline Dieudonné, ce livre ne laisse pas insensibles nos lecteurs et nous laisse dans un état second à la fermeture de celui-ci !

La vraie vie !

L'iconoclaste



Curiosité

Nous ne ratons jamais de mettre en avant nos auteurs courvillois, voici le dernier arrivé : Philippe Collonge

Curiosités historiques et littéraires d'Eure-&Loir

Ella Editions





Décembre

ANIMATIONS

Du 6 au 15 décembre



Téléthon

Programme complet en page 29

ANIMATIONS

Lundi 9,

Atelier d'écriture

MÉDIATHÈQUE DE 20H À 22H30

CULTURE

Mercredi 11,

Cinémobile

ABOMINABLE, Séance à 15h30

HORS NORMES, Séance à 18h30

AU NOM DE LA TERRE, Séance à 20h30



ANIMATIONS

Vendredi 13,

Concert de Noël de l'école de musique

SALLE PANNARD

ANIMATIONS

Samedi 14,

Projection du film "L'héritier"

SALLE DE LA MADELEINE, 18H30

CULTURE

Samedi 14, 18h

Spectacle "En attendant le Père-Noël"

MÉDIATHÈQUE 20H

ANIMATIONS

Samedi 14,

Dîner concert au profit du Téléthon

SALLE PANNARD

ANIMATIONS

Dimanche 15

Spectacle de Noël FCPE

SALLE PANNARD

SANTÉ

Mardi 17,

Don du sang EFS

SALLE PANNARD

CULTURE

Samedi 21, 14h30

Animation de Noël

PLACE DES FUSILLÉS

ANIMATIONS

Mardi 31

Réveillon de la Saint-Sylvestre

SALLE PANNARD

Janvier

CÉRÉMONIE

Lundi 6,

Vœux du Maire

SALLE PANNARD

ASSOCIATIONS

Mardi 7,

AG Club des bleuets

SALLE PANNARD

ASSOCIATIONS

Mercredi 8,

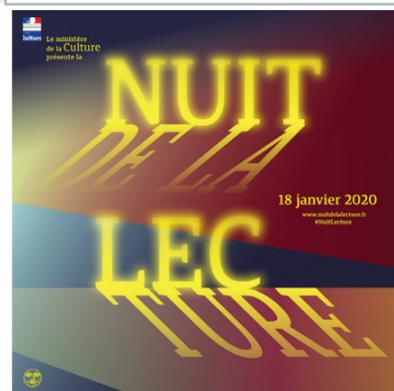
AG La Main tendue

SALLE CARNOT

SERVICE

Jeudi 9,

Ramassage des sapins de Noël



ASSOCIATIONS

Mardi 14,

Galette «Les Panards courvillois»

SALLE PANNARD

ATELIER SENIORS

Mercredi 15,

Activités physiques modérées ADMR

SALLE CARNOT DE 10H À 12H

CULTURE

Vendredi 17, samedi 18,

Nuit de la lecture

MÉDIATHÈQUE L'EURO DE LIRE

PROGRAMME COMPLET EN PAGE 29

CULTURE



Mercredi 22,

Cinémobile

LA REINE DES NEIGES II, Séance à 15h30

J'AI PERDU MON CORPS, Séance à 18h30

J'ACCUSE, Séance à 20h30

ASSOCIATIONS

Dimanche 26,

LOTO Moto Club Courvillois

SALLE PANNARD

RENCONTRES

Mercredi 29,

Rencontres intergénérationnelles ADMR

ACCUEIL DE LOISIR DE 10 H À 11H30

ASSOCIATIONS

Vendredi 31,

AG Pêcheurs Courvillois

SALLE DES ASSOCIATIONS

Février

ASSOCIATIONS

Mercredi 1^{er},

Loto Handball

SALLE PANNARD

ANIMATIONS

Dimanche 2,

Repas dansant Secours catholique

SALLE PANNARD

ANIMATIONS

Samedi 8,

Loto du Comité des fêtes

SALLE PANNARD

ANIMATIONS

Lundi 13,

Atelier d'écriture

MÉDIATHÈQUE, 20H

ATELIER

Mercredi 12,

Activités physiques modérées ADMR

SALLE CARNOT DE 10H À 12H

ANIMATIONS

Mercredi 12,

Concours de Belote du Club des Bleuets

SALLE PANNARD

ASSOCIATIONS

Samedi 15,

LOTO APEL Sainte-Marie

SALLE PANNARD

Nouvelles entreprises et réouvertures

Thélem Assurances

44, rue Pannard

28190 Courville-sur-Eure

☎ 02 37 36 04 45

MGF Tendances

19, rue de l'Écu

28190 Courville-sur-Eure

DÉCO D'AILLEURS

✉ mgfdecodailleurs@gmail.com

SANTÉ

Mardi 18,

Don du sang EFS

SALLE PANNARD

CULTURE

Mercredi 19,

Cinémobile

SALLE PANNARD

RENCONTRES

Mercredi 26,

Rencontres intergénérationnelles ADMR

SALLE CARNOT DE 10H À 11H30

Mars

ATELIER SENIORS

Mercredi 11,

Activités physiques modérées ADMR

SALLE CARNOT DE 10H À 12H

ASSOCIATIONS

Samedi 7,

Bourse d'échanges Philatélie

SALLE CARNOT

LOISIRS

Samedi 14,

Ouverture de la pêche à la truite

ELECTIONS MUNICIPALES

Dimanche 15,

Premier tour

Dimanche 22,

Second tour

SALLE DE LA MADELEINE / ECOLE DU CHEMIN VERT

Permanences VOS ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE



Hervé Buisson, MAIRE - *Sur RDV*

Richard Pépin, 1^{er} ADJOINT,
TRAVAUX BÂTIMENTS
Tous les vendredis de 18h à 19h

Jean-Claude Hay, 2^e ADJOINT,
CIRCULATION, SÉCURITÉ,
SERVICES TECHNIQUES - *Sur RDV*

Sylvie Garel, 3^e ADJOINTE
CULTURE ET COMMUNICATION - *Sur RDV*

Frédéric Hallouin, 4^e ADJOINT,
CADRE DE VIE, ANIMATIONS COMMUNALES,
MARCHÉ - *Sur RDV*

Christine Damas, 5^e ADJOINTE
AFFAIRES SOCIALES, PERSONNES ÂGÉES, CCAS
Tous les lundis et jeudis de 16h à 18h

Laure de La Raudière, DÉPUTÉ,
CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE
2^e vendredi du mois, salle Carnot

SOCIAL- LOGEMENT

Salle Carnot
Association Itinéraires
Tous les jeudis de 9h30-13h
Tél. : 02 37 21 66 66

Assistantes sociales :

- M^{me} BILLON
Tous les mardis de 14h à 17h
- M^{me} SOUCHET
Tous les jeudis de 9h30 à 12h
Sur RDV au 02 37 23 52 13

CAF (Caisse d'Allocations Familiales) :
Tous les jeudis de 14h à 17h

Conseillère conjugale et familiale

- Marie-Jo DEREZ
4^e vendredi après-midi du mois,
Sur rendez-vous au 06 33 44 24 34

Espace Seniors Info-services :
Le 3^e jeudi du mois de 9h à 12h

MAJ (Mission Avenir Jeunes) :
2^e et 4^e mardis du mois de 9h30 à 12h
3^e mercredi du mois de 14h à 17h

PMI (Protection Maternelle et Infantile) :

- M^{me} Guénard : (puéricultrice)
1^{er}, 3^e et 4^e lundis du mois, 14h à 17h
- M^{me} Guénard et le médecin de la PMI
Tous les mardis de 14h à 16h

SADS (Service d'aides à domicile) :
1^{er} mercredi du mois de 14h à 18h

Petite annonce

Bénévole à la médiathèque ?

Vous êtes disponible, aimez la lecture, le contact ?
La médiathèque cherche à étoffer son équipe
pour assurer ses permanences. Accueillir les lec-
teurs, les conseiller, gérer les emprunts et les re-
tours de livres, participer aux animations...
Inscrivez-vous vite au 02 37 23 35 99.



L'ANCIEN PRIEURÉ ET LE PARCOURS PATRIMOINE DÉVOILÉS AU PUBLIC

Le patrimoine à l'honneur

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, la municipalité ouvrait pour la première fois au public l'ancien prieuré récemment acquis par celle-ci. Les visiteurs sont venus en nombre découvrir et visiter cette bâtisse remarquable. Cet événement n'était pas le seul à avoir attiré les foules durant ces deux jours de visites et de découvertes organisées conjointement avec l'office de tourisme.



La grande bâtisse dominant les rues Saint-Nicolas et Georges Fessard intrigue de par son architecture et de par sa taille. Jusqu'à présent, très peu de personnes avaient eu la chance de pouvoir pénétrer dans cet édifice emblématique de la commune. A l'occasion des journées du patrimoine les 21 et 22 septembre derniers, une visite guidée était proposée. Durant ces deux jours, près de 300 visiteurs sont venus découvrir les différents recoins de la propriété qui fut par le passé le dit Prieuré Saint-Nicolas, jouxtant l'église éponyme.

Des visiteurs conquis



Les groupes se sont enchaînés et les courvillois, venus en majorité se sont déclarés séduits par le site et son histoire. En parallèle de cette visite, à l'autre bout de la ville étaient organisées des visites guidées de l'église Saint-Pierre, récemment restaurée. De nombreux visiteurs sont venus découvrir et re-découvrir notre église avec les commentaires avertis de Sandie Chapizeau (hôtesse à l'office de tourisme) accompagnée de quelques bénévoles.

Le parcours inauguré

Autre temps fort de ces deux journées dédiées au patrimoine, l'inauguration du Parcours patrimoine réalisé

par la commission Cadre de Vie Animations Communales, en présence de la députée, Laure de La Raudière. Trois des 22 plaques constituant le parcours ont été symboliquement dévoilées au public. Pédagogique, ce parcours retrace à travers les rues de la ville l'histoire de celle-ci et de ses sites remarquables. Ces plaques ont été réalisées en pierre de lave émaillée par une entreprise spécialisée du sud de la France tandis que les supports ont quant à eux été réalisés par l'entreprise ELL, basée à Courville même. Ces supports en acier Corten devraient prendre leur patine au fil des semaines.

Un plan de ce parcours sera prochainement édité en partenariat avec l'Office de tourisme intercommunal.



L'éolienne illuminée

Autre "monument" mis à l'honneur cette année : l'éolienne dite "Bollée". D'ici la fin

de l'année, comme cela avait été prévu au budget 2019, celle-ci sera remise en lumière afin de lui donner le lustre que mérite cet emblème de la ville. ■

LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION SONT LANCÉS

Un nouveau local d'accueil au camping



Dès la saison prochaine, les campeurs pourront bénéficier d'un nouvel espace pour les accueillir. Les travaux de construction de ce nouveau local sont lancés, les premiers coups de pelleuse ayant été donnés au début de l'automne. Les fondations et la dalle sont coulées et le bâtiment sera hors d'eau et hors d'air pour la fin d'année. Ce nouvel équipement sera opérationnel pour la saison 2020. Le bâtiment abritera

le logement des gardiens et le bureau d'accueil du camping.

Un mobil-home en location

Le mobil-home qui avait été acquis l'an passé pour remplacer en urgence l'ancien local devenu vétuste sera proposé à la location, permettant ainsi de répondre à la demande de plus en plus forte de location d'hébergements «tout-équipés». ■

Changement de direction à l'Office de Tourisme

Un nouveau directeur a été recruté à l'Office de tourisme intercommunal Entre Beauce & Perche.

Stéphane ROUSSEAU, passionné de randonnée pédestre et de reconstitution historique était jusqu'à présent directeur de l'Office de tourisme des Alpes mancelles. Il prendra ses nouvelles fonctions au sein de l'association début janvier 2020.

Deux plans en projet

Deux nouveaux plans sont en cours d'élaboration et seront disponibles gratuitement en mairie dès janvier 2020. Le plan de ville qui n'avait pas été actualisé depuis 2013 sera réédité par la municipalité et un plan touristique avec le parcours patrimoine va être imprimé, en partenariat avec l'Office de tourisme intercommunal.



CONFÉRENCES ET ATELIERS OFFERTS AUX SENIORS

De nouveaux services pour les Seniors

L'ADMR - via son nouveau service baptisé LISA (Lien Intergénérationnel et Social de l'ADMR), propose depuis septembre 2019 aux seniors et aux aidants familiaux de vivre des temps conviviaux axés sur l'échange autour d'activités diverses.



- Activités physiques modérées**
Les mercredis 15 janvier, 12 février et 11 mars de 10h à 12h
Salle Carnot
- Rencontres intergénérationnelles**
Les mercredis 29 janvier et 25 mars de 10h à 11h30
à l'accueil de loisirs
- Jeux de société**
Mercredi 26 février de 10h à 12h
Salle Carnot

Fort de ses 60 ans d'expérience dans l'aide à domicile, l'ADMR d'Eure-et-Loir innove en développant son service LISA depuis septembre 2019. L'association invite les seniors et les aidants familiaux à des moments de convivialité. L'objectif est de rompre le sentiment de solitude ou d'isolement en proposant de vivre des temps communs autour d'activités, en permettant de rencontrer des personnes proches de chez soi.

A compter de janvier 2020, des rencontres LISA débiteront sur la commune de Courville-sur-Eure. Deux rencontres par mois seront proposées les mercredis matins : un atelier autour d'activités physiques modérées en partenariat avec l'association multisports UFOLEP ; et un deuxième atelier autour de rencontres intergénérationnelles en partenariat avec l'accueil de loisirs de Courville-sur-Eure. Pendant les vacances scolaires,

des jeux de société seront proposés. Ces rencontres sont gratuites. Afin de faciliter la participation du plus grand nombre, l'ADMR propose aux participants de venir les chercher à leur domicile grâce à son véhicule équipé LISA. ■

Inscription obligatoire
☎ 06 81 96 24 88
✉ lisa@fedes28.admr.fr

Des ateliers et des conférences interactives à suivre depuis chez soi

HappyVisio.com est un site internet, avec pour objectifs de faciliter l'accès à l'information et de favoriser l'utilisation des nouvelles technologies. HappyVisio propose un large choix de conférences et d'ateliers par visioconférence sur divers sujets (bien-être, retraite, santé, nutrition, internet, mémoire, quiz de culture générale ...). Les conférences durent une heure et vous pouvez poser vos questions en direct aux experts qui interviennent.

Vous souhaitez participer à un atelier ou une conférence ?

Les ateliers et conférences sont ouverts à tous les habitants du département. Grâce au soutien de la MDA, de la Carsat Centre Val de Loire et de la MSA, ces activités sont gratuites et sans engagement. Seule condition : avoir un ordinateur ou une tablette, connecté(e) à Internet. ■

Pour vous inscrire et découvrir les ateliers proposés rendez-vous sur le site www.happyvisio.com

- 1- Inscrivez-vous gratuitement avec le code CF2800
- 2- Choisissez les conférences et ateliers de votre choix
- 3- Participez depuis chez vous aux activités sélectionnées

Pour plus d'information ou si vous souhaitez être accompagné pour découvrir le service, contactez l'équipe d'Happyvisio par mail : contact@happyvisio.com ou par téléphone : 01 76 28 40 84.



SUPERMARCHÉS
G20
DÉPENSER MOINS SANS ALLER LOIN

DÉPENSER MOINS SANS ALLER LOIN

DES ÉCONOMIES AU QUOTIDIEN AVEC LA CARTE DE FIDÉLITÉ G20.

- > BÉNÉFICIEZ IMMÉDIATEMENT ET GRATUITEMENT DES AVANTAGES G20
- > CUMULEZ DES EUROS GRÂCE À VOTRE CARTE DE FIDÉLITÉ
- > DÉPENSEZ VOS EUROS CUMULÉS QUAND VOUS LE SOUHAITEZ

MAGASIN OUVERT
Du lundi au samedi de 8h30 à 20h
et le dimanche de 9h à 13h

30, rue de la Gare
28190 COURVILLE-SUR-EURE



MAGASIN EN CENTRE VILLE
PARKING 45 PLACES

Conception graphique : eldelbosseme@gmail.com / 06.14.70.33.75

MACHINES AGRICOLES- MOTOCULTURE

IRRIGATION-CARBURANTS

DELAVALÉE

REBOURS





Coulamert - Yèvres - 28160Brou
Tél.02 37 47 03 87 - Fax 02 37 96 07 53
Rte d'Authon -28330 La Bazoche Gouet
Tél 02 37 49 20 07 Fax 02 37 49 30 12

93.bd Kellermann-28200 Châteaudun
Tél 02 37 44 63 63 Fax 02 37 45 73 39
ZA Rte de Billancelles -28190 Courville
Tél 02 37 23 26 26 Fax 02 37 23 89 14



PLUS DE 1200 KILOMÈTRES EN QUATRE JOURS À LA FORCE DES MOLLETS

Le défi fou de deux courvillois

Bien connu des courvillois, Cédric Destouches, responsable du Service Enfance Jeunesse et insatiable coureur cycliste, s'est engagé l'été dernier dans un long périple avec son compagnon de route Michael Georget. Voici l'histoire de leur aventure.



A l'aube de ses quarante ans, le courvillois Cédric Destouches s'était mis un sérieux défi dans la tête. Après avoir fait un peu le tour au niveau compétition, je souhaitais goûter à autre chose et surtout repousser au maximum mes limites une fois dans ma vie, explique le courvillois. Avec son compère Mickael Georget les deux licenciés de l'Etoile Filante Courvilloise se sont donc inscrits à la Born To Ride, une épreuve Ultra, sans assistance de plus de 1200 km et 21 000 mètres de dénivelé à parcourir en 120 heures maximum en autonomie complète avec pour seule contrainte de passer par quatre checkpoints obligatoires.

Des conditions dantesques

Les deux amis d'enfance qui ont fait leurs gammes sur les selles des vélos de l'Etoile filante courvilloise n'imaginaient pas en s'inscrivant à cette épreuve la galère dans laquelle ils s'étaient engagés. Nous

avons eu les pires conditions que nous puissions avoir !» Nous sommes partis le 7 juin dernier avec un simple sac de couchage en pleine tempête Miguel et avons été confrontés au vent, à la grêle, à la neige au froid durant la traversée des Alpes... Partis de la Citadelle de Montmédy (Meuse) enchaînant plus de 11 heures de vélos le

1240 km

Distance totale parcourue

4

Le nombre de jours pour boucler l'épreuve

18 000 m

Dénivelé positif total de l'épreuve

4

Points de contrôle obligatoires

premier jour, les deux compétiteurs se sont vite pris au jeu bravant la météo et parfois leurs peurs. Au premier pointage en roulant "tranquille", nous nous sommes retrouvés dans les 15 premiers ce qui a décuplé nos motivations.

20 sur 289 à l'arrivée

Malgré les souffrances, nous sommes passés par différents états, mais au final malgré les douleurs et les problèmes physiques, le mental l'emporte! Dormant peu, parfois à même le sol, Cédric et Mickael ont été au bout du défi. Sur les 289 participants, seuls 20 ont rejoint l'arrivée à Ramatuelle (Var) en pointant à tous les points de contrôle. La performance n'en est que plus remarquable du fait que les deux beaucerons n'avaient jamais gravis de tels sommets. Le plus haut que nous avons pu trouver pour nous entraîner étaient les collines du Perche ! s'amuse à dire Cédric Destouche. Dans cette aventure, nous avons enchaîné des grands cols avec des moyennes à 17% comme le col Agnel. En passant par l'Italie, nous avons en 3 jours monté plus de dénivelé qu'en une saison complète ! Au total, 1240 kilomètres et 18000 mètres de dénivelés positifs étaient inscrits sur leur compteur. Cet exploit a été très

remarqué et leur a valu une pleine page dans la revue Cycloport magazine.

L'aventure d'une vie

Après 12 ans en élite, cette aventure vaut bien dix fois tout ce que l'on a pu gagner en compétition amateur ! confesse Cédric. Les deux compères n'en sont pas rassasiés pour autant et déjà inscrits à la prochaine édition.

Nous ferons deux ultras cette année ! précise le licencié courvillois. Une "petite" de 540 bornes pour se préparer à la prochaine Born To Ride «L'appel des forêts» où ils affronteront les pentes du Massif Central et cols des Pyrénées dont le célèbre Col de Peyresoudre gravi régulièrement par les coureurs du Tour de France. Nous bénéficierons cette fois d'expérience. Pour cette première, nous avons tracé au plus court, gravissant des cols difficiles, tandis que d'autres coureurs n'ont pas hésité à faire des détours de 40 kilomètres pour au final avoir moins de pentes et finir devant et 6000 mètres de dénivelés de moins. L'épreuve partira de Rambouillet le 5 juin 2020 pour rallier la forêt d'Aragouet dans les Hautes-Pyrénées avec une étape bien sûr obligée par Courville-sur-Eure ! ■

Courville aux 24 heures du Mans

Décidément, les cyclistes courvillois se seront distingués en cette année 2019 en mettant leur ville à l'honneur. Le 24 août dernier, une équipe courvilloise participait à l'épreuve des 24 heures du Mans Vélo qui rassemblait 4074 participants. Montée au sein de l'équipe de la société METALOR Technologies Electrotechnics, l'équipe Cyclo Team, composée de 6 coureurs s'est relayée sur le mythique circuit sarthois. Terminant à la 318^e place sur les 535 équipes qui ont pris le départ, les 6 compagnons de route sont déjà prêts à retourner pédaler sur le célèbre circuit l'an prochain.



LA PALME COURVILLOISE

Plongée dans la compétition nationale pour les jeunes courvillois



La palme Courvilloise propose des initiations ou baptême d'apnée, plongée, tir subaquatique, toute l'année accessible à tous à partir de 8 ans.

Un niveau national en tir sub aquatique

Nos jeunes ont brillé au critérium national le 6 avril à Chateaubriand (44) et au championnat de France à Limoges (87) avec un vice-champion de France en précision de 16 ans. Des compétitions ont eu lieu à Courville : "la Courvilloise" le 8 décembre et le championnat régional centre "l'Eulérienne" le 15 mars 2020.

Coupe du Monde en vue

Et peut-être si nous sommes sélectionnés une coupe du monde des clubs à Caen fin Mai 2020.

Sortie en mer

Pour nos plongeurs une sortie mer en Mai sur les côtes de Granit Rose en Bretagne.

La palme Courvilloise sera présente pour des animations sur le comice agricole en juin devant la piscine. ■

Inscriptions au club : <http://lapalmecourvilloise.com/>

SECOURS CATHOLIQUE

Le 1^{er} septembre, nous avons participé à la brocante de Courville, moment d'échange et de dialogue avec la population. Le samedi 21 septembre, quelques bénévoles et des habitants du secteur ont pris part à la journée fraternelle organisée par l'équipe



d'animation du département et sont allés à Paris. Au programme : promenade

autour du Champ de Mars, du Trocadéro et de la Tour Eiffel, puis visite nocturne commentée en bateau-mouche. Que de bons souvenirs...

En février 2020, nous organisons notre repas convivial pour lequel chacun est invité moyennant une petite participation. ■

CLUB DES BLEUETS

Hommage

Le 1^{er} septembre 2019, Jean-Pierre Boutfol nous tirait sa révérence. Adhérent depuis plusieurs années, il avait été vice-président de l'association. Il jouait un grand rôle au sein du club de par ses services rendus à nos cotés. "JP" sera toujours présent pour nous.

Du côté du club

Le premier voyage du club, une croisière sur le Rhin a connu un succès avec 50 participants. En juin 2020 la COSTA BRAVA sera au programme

Notre repas de Noël aura lieu le 18 décembre à la salle Pannard. ■

LE MARQUE-PAGE COURVILLOIS

Poésie et lecture au programme

L'association "Le marque-page courvillois" vous dévoile le programme de son café littéraire pour le premier semestre 2020.



Samedi 18 janvier,

Nuit de la Lecture

A PARTIR DE 20H.

Lecture musicale : Invitée Édith Payeux auteure et violoniste qui présentera ses ouvrages "Du blé en herbe, du blé en gerbe" et "La Citadelle engloutie" et jouera des interludes au violon.

Samedi 21 mars,

Printemps de la poésie

A PARTIR DE 20H.

La soirée sera placée sur la thématique des 4 éléments. Venez écouter, venez lire, venez dire des poèmes sur les thèmes de l'eau, de la terre, de l'air et du feu !

Samedi 27 juin,

Journée sidérale de la lecture à haute voix

A PARTIR DE 20H.

Soirées ouvertes au public, en coordination avec la Médiathèque l'Eure de lire.

AMICALE COURVILLOISE SECTION FOOTBALL

Courville dans l'élite départementale



Labels

La saison 2018-2019 était celle des renouvellements de labels. Reconnu niveau "espoir" (1 sur 3) en 2016, la structuration et le développement du club a permis de passer au niveau "Excellence" (2 sur 3, le label "Elite" n'étant pas atteignable). Notre école de football féminine reste elle-aussi labellisée avec le niveau argent. La remise de ceux-ci aura lieu le mercredi 27 novembre à 19h au stade Klein.

Nouvelles offres

L'ACF lance de nouveaux projets pour cette saison 2019-2020, souhaitant s'adapter à l'évolution de la société et le modèle entraînement-compétition qui n'est plus l'unique chose recherchée. Le club n'a engagé qu'une seule équipe par catégorie cette saison, afin de ne pas contraindre à faire de la compétition ceux qui ne le souhaite pas. Le club a aussi lancé son équipe senior féminine ouverte aux filles/femmes de plus de quinze ans ! Ces joueuses s'entraînent le mardi soir au stade Jourdain et recherchent quelques partenaires pour finir de constituer l'équipe. L'idée est de lancer la catégorie, sans idée de niveau.

Brèves



FCPE DU CHEMIN VERT

Un nouveau bureau

La FCPE du Chemin Vert se métamorphose cette année. Outre un nouveau bureau élu et une nouvelle adresse mail, l'association a entrepris d'axer ses actions dans le cadre du développement durable. Ainsi, nos manifestations auront pour but de financer une éco-kermesse en Juin 2020. Ce projet, totalement en corrélation avec le projet de l'école primaire, est porté par une équipe dynamique et engagée. Bien évidemment le financement des projets de sorties des écoles du Chemin Vert n'est pas oublié puisqu'encore cette année, la FCPE du Chemin Vert participe à faire baisser le coût restant à charge aux familles de chacune des sorties ou activités organisées par les équipes enseignantes

NOUVELLES ASSOCIATIONS

L'art du dessin et du modelage

Nouveau !

Contact : charlessauvat@live.fr

LCA Création

Nouveau !

Club vidéo/photo, scan de famille
Contact :

JUMELAGE



Notre association entame sa 33^e année de jumelage avec Alveston en Angleterre. La date de notre prochaine visite sera du 21 au 25 août 2020.

Tout au long de l'année, d'autres activités sont proposées à nos adhérents et sympathisants. Malheureusement, toutes les dates définitives ne sont pas arrêtées, mais seront dévoilées lors de notre assemblée générale le 31 janvier 2020 à Billancelles.

- Sortie théâtre courant mars-avril
- Sortie nature courant mai avec randonnée le matin et visite d'un site l'après-midi
- Sortie au mois de juin
- 17 octobre : soirée cabaret
- Participation au marché de Noël de Courville-sur-Eure au profit du téléthon

FNACA

L'association présente ses projets

C'est avec beaucoup d'émotion que nous honorons nos amis disparus, Claude BULLOU, Michel DESPREZ, Jean PRYZBYLAK, Roger VINCENT, André SILLY, Maurice DELARSON, Geneviève RENARD, et notre ami, porte-drapeau René GARNIER décédé le 1^{er} juin 2019.

Nous renouvelons nos remerciements en direction des communes qui, par leur subvention, nous permettent de réduire la cotisation de nos veuves, leur permettant les informations du journal, la participation à nos activités et leur maintien dans notre association, évitant l'isolement et la solitude.

Un nouveau porte-drapeau

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau porte-drapeau Jean-Marie PREVOST, qui pourra occasionnellement remplacer Roger RIVET, en cas d'absence, ce qui nous permet une présence constante aux cérémonies officielles du canton et aux cérémonies d'obsèques de nos anciens combattants.

Lors de notre dernière assemblée générale, nous évoquons l'obtention de la carte de combattant pour toutes les personnes présentes en Algérie de juillet 1962 au 1^{er} juillet 1964, pendant au moins 3 mois pour le maintien de l'ordre. Nous avons six personnes concernées : Jean-Marie PREVOST, Jacky PRINCE, Gérard MAILLARD, Norbert RIGUET, Jean-Claude DELERUE, Jean-Yves MONNIER. L'association de la FNACA, c'est aussi de nombreuses activités tout au long de l'année.

Comme les années précédentes le 19 mars nous avons participé à la cérémonie de Chartres ainsi que Courville et ses environs qui a eu lieu à Saint-Aubin-des-Bois en présence de nombreux adhérents, élus des communes ; nous remercions la municipalité de son accueil très chaleureux. En 2020 la cérémonie commémorative du cessez-le-feu en Algérie aura lieu pour le secteur de Courville à Fontaine-la-Guyon.



35 personnes ont participé à la croisière en Grèce.

Nos projets :

- Mercredi 4 mars 2020 : nous passerons l'après-midi à Chécy pour un spectacle de danses d'Amérique du Sud, suivi d'un repas au restaurant.
- Samedi 14 mars 2020 : prévision de notre repas annuel.
- Du 23 au 30 mai le comité prévoit un voyage en ALSACE. Il reste des places, si vous êtes intéressé nous le dire rapidement, nous vous donnerons le programme.

ITINÉRAIRES

Nouvelles permanences

L'association Itinéraires, spécialisée dans le service à la personne propose désormais des permanences toutes les semaines, les jeudis de 9h à 13h, salle Carnot.

Renseignements au 02 37 21 66 66.

SUPER U Courville-sur-Eure

Point retrait Service Click & Collect Point retrait

reenseignements au 02.37.23.20.50

U DRIVE
coursesu.com

Commandez sur notre site Courses U Courville et retirez ici !

Vos courses préparées gratuitement vous attendent à la gare !

SUPER U
Rue de Beauce -28190 Courville-sur-Eure

U DRIVE
coursesu.com

Horaires magasin :
Lundi : 14h30-19h15
Mardi au samedi : 9h-19h30
Dimanche : 9h30-12h15



RECENSEMENT

de la population 2020

www.le-recensement-et-moi.fr

La mairie de Courville-sur-Eure recherche
7 Agents recenseurs (H/F)
RENSEIGNEMENTS EN MAIRIE



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020

www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME 60 % DES PERSONNES RECENSÉES

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

• **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

• **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE MAIRIE
OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR**



Déclarations préalables accordées

DP 028 116 19 0 012	M. POITRIMOL Quentin	2ter Rue M rd Juin	Construction d'une véranda 19m ²
DP 028 116 19 0 013	M ^{me} CHADLI Christèle	1 rue des Hauts Louis	Ravalement à l'identique
DP 028 116 19 0 014	M. LOCHON Jean	44, rue Pannard	Ravalement à l'identique
DP 028 116 19 0 015	M. M ^{me} Delataille/Griscelli	25, rue Albert Camus	Refection de la toiture du bâtiment.
DP 028 116 19 0 016	M. OLLIVIER Baptiste	4, rue d'Illiers	Construction d'une clôture en bois en fond de parcelle le long de l'Eure
DP 028 116 19 0 017	SCI CARPHI M. Ph. REVOST	1 rue Carnot	Ravalement ton pierre
DP 028 116 19 0 018	SCI Sully M. Jollivet B.	16, rue Sully	Ravalement
DP 028 116 19 0 019	Mme BELHADJ Nadine	49, rue d'Alsace	Remplacement de porte garage en bois blanc par aluminium blanc
DP 028 116 19 0 020	M. FOUASSIER Claude	36 Avenue Kennedy	Remplacement porte d'entrée en bois marron par porte d'entrée aluminium blanc
DP 028 116 19 0 021	M. LEGOUT Michel	2-4-6 Av. O. des Mûriers	Isolations extérieures des pignons et finition peinture teinte beige clair
DP 028 116 19 0 022	M. BALLAND André	3, rue Albert Camus	Ravalement à l'identique
DP 028 116 19 0 023	M. SCHNEIDER Thierry	2, rue de Charreau	Remaniement partiel de la toiture et remplacement bardage en pignon
DP 028 116 19 0 024	M. VILLETTE Vincent	5, rue de Lorraine	Remplacement porte d'entrée en PVC blanc
DP 028 116 19 0 025	M. PIONNIER Bernard	13, rue Sully	Ravalement des façades et appuis fenêtre
DP 028 116 19 0 026	M. GOUIN Jean-Yves	20, rue Armand PELE	Pose de 2 portails en PVC gris
DP 028 116 19 0 027	TABAC PRESSE LOTO Poucin	36, rue Pannard	Installation d'un groupe extérieur climatisation au 7 rue de Four Banal
DP 028 116 19 0 028	M. MASSELLUCCI Patrizio	35, rue d'Alsace	Création d'un œil de bœuf et d'un Velux®
DP 028 116 19 0 029	M ^{me} GILLES KOTLYAR C.	17, rue M. Cartron	Implantation d'un abris de jardin
DP 028 116 19 0 030	M. PASTRE Nicolas	28, rue de l'Ecu	Remaniement de la toiture
DP 028 116 19 0 031	M. FRETAY Jordan	32b, rue A. Briand	Travaux sur bâtiment annexe : Rénovation toiture, remplacement fenêtres et porte
DP 028 116 19 0 032	M. DEGAS Patrice	12, imp. du Château deau	Implantation d'un abris de jardin
DP 028 116 19 0 033	M. GATOUX Benoît	6, rue Jean Moulin	Remplacement des fenêtre et portes par PVC blanc
DP 028 116 19 0 035	SCI de la Varenne	Moulin de la Varenne	Construction d'un abris en bois pour animaux
DP 028 116 19 0 036	M. ZERREN François	36, rue des Canaux	Construction d'une véranda en aluminium
DP 028 116 19 0 037	M. ROUVET Noémie	33, rue d'Alsace	Aménagement de combles avec pose 4 velux, remplacement fenêtres et porte bois par PVC
DP 028 116 19 0 039	M. OGER Vincent	7bis rue du Parc	Clôture (panneaux treillis soudés, muret enduit clair, portail coulissant aluminium)
DP 028 116 19 0 040	M. VINSOT Daniel	15bis Epée Royale	Ravalement du pignon à l'identique
DP 028 116 19 0 041	M ^{me} LABOURET Virginia	19, rue S. SEGOUIN	Mur de clôture d'une hauteur de 1,50m
DP 028 116 19 0 042	M ^{me} TEMPIER Caroline	1bis, rue A. Briand	Réfection de toiture à l'identique et pose de 2 fenêtres de toit
DP 028 116 19 0 043	M. LEVEAU Joël	4, rue d'Alsace	Ravalement à l'identique (ton pierre)*
DP 028 116 19 0 044	M. HAMON Alain	26, rue Pasteur	Réfection peinture sur façade côté rue (blanc nacré)
DP 028 116 19 0 045	M. CORBILLON Rudy	20, rue A. Briand	Régularisation : création d'une chambre et d'un couloir en place de la cour
DP 028 116 19 0 046	M. GASNIER Benoît	16, rue M. Chandelier	Construction d'un abris de jardin et d'un appentis
DP 028 116 19 0 048	M. CHAILLOU Jacky	6, rue du Jeu de Boules	Pose de 2 volets roulants/ravalement ton pierre
DP 028 116 19 0 049	M. LARCHER Thibault	25, rue G. Clémenceau	Remplacement grillage fond de parcelle par plaques en béton
DP 028 116 19 0 050	M. GANET Pierre	12, rue G. Fessard	Ravalement pignon droit et façade côté rue. Pose de 4 fenêtres de toit
DP 028 116 19 0 051	Mme COURET Virginie	41, rue G. Fessard	Remplacement porte d'entrée et porte de garage Aluminium blanc
DP 028 116 19 0 052	M. AUFFRAY Pierre	4, rue A. Pelé	Ouverture clôture pour pose d'un portail en aluminium vert
DP 028 116 19 0 053	M. LEPRINCE Dimitri	21, rue Albert Camus	Remplacement des deux portails et réalisation de poteaux. Gargouille sur le trottoir
DP 028 116 19 0 054	VISION SERVICE	15, place des Fusillés	Réfection peinture partie basse façade
DP 028 116 19 0 055	M. ROUSSELET Jean-Claude	57, rue Carnot	Remplacement fenêtres 1er étage en PVC Blanc. remise en état toiture, réparation façade
DP 028 116 19 0 056	L'Hortensia	8, Place des Fusillés	Installation d'un store banne+coffre
DP 028 116 19 0 057	LE GALL/Maubry	3, chemin des Sangliers	Implantation d'un abris de jardin

Permis de construire accordés

PC 028 116 18 0 003	M. M ^{me} TESSIER/KIRECHE	Clos de la Briqueterie	Construction d'une maison individuelle*
PC 028 116 18 0 004	M. M ^{me} CHASLES Christian	Clos de la Briqueterie	Construction d'une maison individuelle*



25 juin 2019

Tirage au sort des jurés d'assise :

Le CONSEIL MUNICIPAL procède au tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2020, sur la liste générale des électeurs de la commune :
1210 : MOREAU Christelle épouse CIRON
1147 : LE GALLOUDEC Yvelyne
0858 : HOUVET Fernand
0305 : CADIEU Anaïs
1073 : KIRECHE Mathilde
0733 : FOUGEREUX Annabelle ép. CIERPISZ

Rapport annuel 2018 du délégué pour le service de distribution de l'eau potable :

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés PREND acte de la présentation du rapport annuel de l'année 2018 du délégué en charge de la gestion du service d'eau potable.

Rapport annuel 2018 du délégué pour le service de l'assainissement collectif :

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés PREND acte de la présentation du rapport annuel de l'année 2018 du délégué en charge de la gestion du service d'assainissement.

Réalisation d'un emprunt pour le budget communal

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés ACCEPTE l'offre remise par le Crédit Agricole selon les conditions ci-dessus.

Crédit agricole

Montant : 1 000 000 € - Durée : 15 ans
Echéance : constante
Taux fixe : 0.89 %

Echéance trimestrielle : 17 822.42 €

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés ACCEPTE l'offre remise par le Crédit Agricole selon les conditions ci-dessus.

Budget Salle de spectacles : approbation du budget primitif

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés APPROUVE le budget primitif présenté ci-dessus.

Dépenses (acquisitions, études, viabilisation) : 450 000€ - Recettes (virement section de fonctionnement) : 4 000 000 € - TOTAL : 3 550 000 €

Tarifs de l'école de musique à compter du 1^{er} septembre 2019

ADULTES

Cours solfège et instrument : 130 € (200 €*)

Pratiques collectives :70 € (100 €*)

ENFANTS**

Solfège, atelier ou 1 instrument : 110 € (150 €*)

Chorale :30 € (50 €*)

LOCATION INSTRUMENT :

Première année :30 € (50 €*)

Deuxième année :55 € (100 €*)

Troisième année : 110 € (180 €*)

Quatrième année : 235 € (370 €*)

* Tarif hors communauté de communes

** Réduction de 10 % pour 2^e enfant, 20% pour le 3^e enfant, 30 % pour le 4^e enfant.

*** Les conditions de location ne changent pas. Aucune location ne sera accordée à compter de la 4^e année.

La gratuité des cours reste accordée aux pratiquants de l'harmonie sous réserve d'une participation à au moins 2 manifestations (8 Mai, 11 novembre, 13 et 14 juillet) et ce sous la vigilance du directeur de l'école de musique qui fera remplir et signer une feuille de présence.

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés FIXE comme ci-dessus les tarifs de l'école de musique pour la rentrée de septembre 2019.

Tarifs de la cantine, de la garderie, et de l'étude à compter du 1^{er} septembre 2019

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré par 17 voix POUR et 1 voix CONTRE APPROUVE les tarifs ci-dessous applicables pour l'année scolaire 2019-2020.

Prix du repas : 3,35 €

A noter :

3€35

Prix d'un repas à la cantine

1^{er} trimestre (55 jours soit 184,25 € du 2/09 au 20/12)

2^e trimestre (48 jours soit 160,80 € du 6/01 au 11/04)

3^e trimestre (36 jours soit 120,60 € du 27/04 au 3/07)

Repas pour les agents communaux et élève régulier par semaine : 4,55 €

Repas pour les autres agents, enseignants et occasionnels enfants : 5,05 €

Garderie et étude surveillée :

Tarifs 2019/2020 :

4 matins :6 € semaine (1,50 € /jour)

4 soirs : 8 € semaine (2,00 € /jour)

Tarif occasionnel matin :2,00 €

Tarif occasionnel soir :2,50 €

Pour rappel :

Réduction à partir du 3^e enfant de 30 % sur le tarif du 3^e enfant.

La possibilité de mensualisation sera maintenue.

La garderie se termine à 18h30. Les pénalités pour chaque ¼ d'heure dépassé après 18h30 facturées à hauteur de 15,00 € du ¼ d'heure sont maintenues.

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés APPROUVE les tarifs ci-dessus pour l'année scolaire 2019-2020.

Distribution Eau potable

Année	2016	2017	2018	2018
			SUEZ	STGS
Clients desservis	1458	1477	1477	1499
M3 d'eau facturés	143 466	154 571	92 025	80 239
Rendement du réseau de distribution	80,70 %	85,70 %	81,00 %	81,64 %
Pertes en réseau en m3/hkm/j	3,94	2,97	3,89	
Conformité sur les analyses bactériologiques	100 %	100 %	100 %	
Conformités sur les analyses physico-chimiques	100 %	100 %	100 %	
Réseau de distribution d'eau potable	24,2 km	24,5 km	24,5 km	24,389
Réparations fuites sur branchements	5	1	2	1
Réparations fuites sur canalisation	6	4	0	
Tarif TTC/m3 sur la base de la facture de 120m3	1,91 €	1,90 €		1,91 €

Assainissement collectif

Données	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2018	Evolution N/N-1
GESTION CLIENT								
Nombre d'abonnés	1 340	1 354	1 392	1 398	1 432	1 496	1 435	-4,08 %
Nombre de branchements neufs	0	5	0	2	0	0	2	-
Volumes facturés en m3	150 649	131 076	137 900	146 950	141 833	134 711	137 070	1,75 %
GESTION TECHNIQUE								
Volumes traités en m3	237 838	235 441	208 411	185 794	179 117	181 143	228 713	26,26 %
Pourcentage d'arrivée d'eau claire	36,66 %	44,33 %	33,83 %	20,91 %	20,82 %	25,63 %	40,07 %	56,32 %
Linéaire de réseau (kms)	17,88	17,88	20,28	20,28	20,77	20,77	20,77	0 %
Linéaire de réseau curé (ml)	2 434	2 213	1 172	1 846	2 341	2 140	2 903	35,65 %

Approbation d'une charte pour les bénévoles de la bibliothèque :

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés APPROUVE la charte à destination des bénévoles de la médiathèque.

Attribution du marché de conception réalisation pour un bâtiment au camping municipal :

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés DECIDE de retenir l'offre du groupement DUFOIX, et autorise le maire à signer tous documents à intervenir.

Avenant au marché de Maîtrise d'œuvre des travaux rue Kennedy

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés APPROUVE l'avenant au Marché de Maîtrise d'œuvre passé avec le Bureau d'Etudes Orling le portant à 24 920.00 € HT.

Demande de subvention auprès de l'agence de l'eau pour les travaux rue Kennedy

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés AUTORISE le maire, à déposer auprès de l'Agence de l'Eau un dossier de demande de subvention.

Transfert de propriété de la maison de retraite communale

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré par 17 voix POUR et 1 voix CONTRE (M. Touraine) : *APPROUVE le transfert de propriété de la maison de retraite communale estimé à 1 751 690 €, * DIT que la maison de retraite remboursera la commune du capital restant dû des emprunts contractés par cette dernière.

Demande de subvention auprès de la Région Centre, via la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche pour les travaux de pistes cyclables

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés AUTORISE le maire à déposer un dossier de demande de subvention au titre du contrat régional via la Communauté de Communes

Demande de subvention de l'Association du Rallye Mathématique

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés DECIDE de verser une subvention d'un montant de 100 €, à l'Association culturelle du Rallye Mathématique

Cession du tracteur IZEKI

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE de ses membres présents et représentés, DECIDE de céder le tracteur IZEKI pour un montant de 4 800.00 € et de sortir ce matériel de l'inventaire communal.

Vœu relatif aux principes et valeurs devant guider les évolutions du système de santé

Considérant que, selon nos grands principes républicains, notre système de santé se doit d'assurer l'égalité des soins pour tous sans distinction d'origine économique, sociale ou territoriale, le conseil municipal de Courville-sur-Eure souhaite affirmer les principes et valeurs qui doivent guider les évolutions du système de santé.

Le CONSEIL MUNICIPAL de Courville-sur-Eure DEMANDE donc que la réforme du système de santé prenne en considération les sept enjeux suivants :

1. La lutte contre les « déserts médicaux »[...]
2. La garantie d'un accès à des soins de qualité pour tous... assurés par des mécanismes efficaces de solidarité
3. La fin des directives nationales technocratiques...
4. Une association véritable et sans délai [...] à la mise en œuvre de la réforme de l'organisation territoriale des soins.
5. La mise en œuvre d'outils, d'incitations et de financements propices à une implantation équitable des services de santé dans les territoires.[...]
6. Le maintien et le renforcement d'un service public hospitalier et médico-social au service de tous les patients, [...]
7. La fin de toute décision arbitraire, sans concertation avec les élus locaux, visant à fermer des services publics hospitaliers [...]
8. La reconnaissance du caractère prioritaire de mesures fortes pour revaloriser et renforcer l'attractivité des métiers hospitaliers et du secteur social et médico-social.

Composition de l'organe délibérant de la Communauté de Communes pour le prochain mandat

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE de ses membres présents et représentés, DECIDE de maintenir la composition du Conseil Communautaire selon la répartition ci-dessous.
Illiers-Combray : 8 conseillers communautaires
Courville-sur-Eure : 7 conseillers communautaires
Fontaine-la-Guyon : 4 conseillers communautaires
Bailleau-le-Pin : 3 conseillers communautaires
Chuisnes, Pontgouin, Saint-Arnoult-des-Bois, Saint-Lupercie : 2 conseillers communautaires
Magny, Landelles, Montigny-le-Chartif, Marchéville, Vieuvicq, Le Thieulin, Fruncé,

Luplanté Saint-Avit-les-Guespières, Le Favril, Saint Germain-le-Gaillard, Billancelles, Charonville, Orrouer, Blandainville, Friaize, Ermenonville la Petite, Epeautrolles, Mottereau, Saint Denis des Puits, Les Châteliers-Notre-Dame, St-Eman, Méréglise, Cernay, Villebon : 1 conseiller communautaire.

A retenir :
Nombre d'élus siégeant au conseil communautaire

7

15 juillet 2019

Attribution des Marchés de travaux pour la construction de 2 courts de tennis extérieurs et couverture des 2 courts existants

Ce rapport d'analyse est présenté au CONSEIL MUNICIPAL, qui après en avoir délibéré par 19 voix POUR et 1 ABSTENTION (Claire-Marie OLLIVIER) autorise le maire à signer les marchés à intervenir (et tous documents afférents), suivants :

- Lot n°1 : Terrassement – VRD : TRIFAULT pour un montant HT de : 163 740.60 €
 - Lot n°2 : Structure textile – Bardage : SMC2 pour un montant HT de : 466 137.30 €
 - Lot n°4 : Gros œuvre : SOMARE pour un montant HT de : 48 581.00 €
 - Lot n°5 : Ossature, Charpente : BEQUET pour un montant HT de : 60 650.00 €
 - Lot n°6 : Couverture étanchéité : BEQUET pour un montant HT de : 17 761.23 €
 - Lot n°7 : Menuiseries extérieures : CHARTRES Miroiterie pour un montant HT de : 53 627.00 €. Avec option contrôle d'accès du club house
 - Lot n°8 : Menuiseries intérieures : Menuiserie Roger POUSSET pour un Montant HT avec option aménagement du bar 16 514.29 €
 - Lot n°10 : Carrelage : LEDOUX pour un montant de : 12 662.00 €
 - Lot n°11 : Peinture : COLLIEROT Gérard pour un montant de : 5 363.00 €
 - Lot n°13 : Electricité : LEROY VINCENT avec 2 options (éclairage LED et candélabre parking pour un montant de 49 116.11 €
- Et DECIDE de réclamer à l'une des entreprises du lot 3 les attestations de déclaration et paiement des cotisations URSSAF et l'attestation de régularité fiscale manquantes avant attribution du marché.
Et AUTORISE le Maire à négocier avec les entreprises ayant répondu au lot 12 : Plomberie, Sanitaires, Chauffage, Ventilation.
Et DECLARE le lot 9 : Plâtrerie – Cloisons : infructueux.



Répartition du Fonds National de Péréquation des ressources

Intercommunales et Communales 2019 (FPIC)

Nom commune	Proposition répartition
Bailleau-le-Pin	37105.30 €
Billancelles	12298.50 €
Blandainville	9549.50 €
Cernay	4498.80 €
Charonville	12467.50 €
Les Châtelliers-Notre-Dame	5399.80 €
Chuisnes	31652.30 €
Courville-sur-Eure	496510 €
Epeautrolles	5721.80 €
Ermenonville-la-Petite	6692.80 €
Le Favril	14435.50 €
Fontaine-la-Guyon	39754.30 €
Friaize	11463.50 €
Fruncé	13474.50 €
Illiers-Combray	57166.00 €
Landelles	18001.50 €
Luplanté	12807.50 €
Magny	20057.50 €
Marchéville	15414.50 €
Méréglise	5047.80 €
Montigny-le-Chartif	18259.50 €
Mottereau	6333.80 €
Orrouer	11533.50 €
Pontgouin	37924.30 €
Saint-Arnoult-des-Bois	25289.30 €
Saint-Avit-les-Guespières	13315.50 €
Saint-Denis-les-Puits	5577.80 €
Saint-Eman	5048.80 €
Saint-Germain-le-Gaillard	12441.50 €
Saint-Lupercé	22803.30 €
Le Thieulin	14418.50 €
Vieuvicq	14424.50 €
Villebon	4535.80 €
TOTAL	574566,00 €

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE de ses membres présents et représentés APPROUVE la répartition du FPIC 2019 tel que décrit ci-dessus.

Avenants au marché de travaux de la réhabilitation de la rue Kennedy

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, APPROUVE les 2 avenants proposés au marché de travaux de réhabilitation de la rue Kennedy.

	Marché initial	Avenant n°1	Nouveau montant HT
Tranche ferme	345 151,50 €	1300,00 €	346 451,50 €
Tranche optionnelle	323 138,00 €		323 138,00 €
TOTAL	668 289,50 €		669 589,50 €

	Marché initial	Avenant n°2	Nouveau montant HT
Tranche ferme	346 451,50 €	11 288,00 €	357 739,50 €
Tranche optionnelle	323 138,00 €		323 138,00 €
TOTAL	669 589,50 €		680 877,50 €

1^{er} octobre 2019

Règlement intérieur des jardins familiaux

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, APPROUVE le projet de règlement intérieur des jardins familiaux.

Fixation des tarifs de location des jardins familiaux

Lot	Surface	Part fixe	Part variable	TOTAL
Lot n°1	188 m ²	50 €	32.98 €	82.98 €
Lot n°2	190 m ²	50 €	33.33 €	83.33 €
Lot n°3	196 m ²	50 €	34.39 €	84.39 €
Lot n°4	185 m ²	50 €	32.46 €	82.46 €
Lot n°5	220 m ²	50 €	38.60 €	88,60 €
Lot n°6	226 m ²	50 €	39.65 €	89,65 €
Lot n°7	207 m ²	50 €	36.32 €	86,32 €
Lot n°8	228 m ²	50 €	40.00 €	90.00 €

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, ADOPTE les tarifs de location des jardins familiaux.

Coût d'un élève pour l'année scolaire 2019-2020

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés FIXE le coût d'un élève scolarisé en primaire à 328,18 € et à 1 159,84 € pour un élève scolarisé en maternelle.

Projet de départ en classe de neige de l'école élémentaire du Chemin-Vert

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés, FIXE la participation de la commune à 545,00 € par élève.

Redevances d'occupation du domaine public Gaz 2019

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés, AUTORISE le Maire à émettre un titre de recettes auprès de GRDF pour percevoir la redevance d'un montant de 570.00 €.

Demande de participation financière pour le Fonds d'aide aux jeunes

Après exposé du Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, le Conseil Municipal, DECIDE de reconduire le soutien financier de la Commune à hauteur de 200 €.

Demande de participation financière au Fonds de solidarité pour le logement

Après exposé du Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et

représentés, le CONSEIL MUNICIPAL DECIDE de reconduire la participation financière de la Commune au F.S.L. pour un montant de 834,00 €.

Avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour les courts de tennis.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, autorise le Maire à signer l'avenant de Maîtrise d'œuvre validé en commission d'appel d'offres pour les courts de tennis d'un montant de 31 200.00 € HT soit 37 440.00 € TTC.

Location du commerce rue de l'Écu

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, APPROUVE la location du commerce rue de l'Écu pour un loyer mensuel d'un montant de 400 €.

Adoption du règlement intérieur de la médiathèque

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, APPROUVE le règlement intérieur de la médiathèque de Courville-sur-Eure.

Création d'un COPIL et désignation de 5 membres du conseil municipal

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, DESIGNER Monsieur Hervé BUISSON, Madame Sylvie GAREL, Madame Christine DAMAS et Monsieur Richard PEPIN pour siéger au Comité de Pilotage concernant le projet de construction d'une salle de spectacle et décide de solliciter les personnes absentes pour désigner le 5^e membre.

Enquête publique pour l'extension de la carrière de Fontaine-la-Guyon vers la commune de Saint-Lupercé

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, DONNE un avis favorable sur le dossier d'extension du périmètre d'exploitation des carrières sur la commune de Saint-Lupercé par la société Genet-Rasori.

A retenir :

Tarif moyen de location d'un jardin familial

86€ par an

Tableau 1 : Plan de financement de la construction des terrains de tennis

Dépenses Montant HT		Recettes	
Travaux de couverture de 2 courts de tennis et création de 2 courts extérieurs (estimation)	1 028 000,00 €	FDI 2018	180 000,00 €
Maître d'œuvre (coût réel)	67 200,00 €	Réserve parlementaire	10 000,00 €
Bureau de contrôle (coût réel)	5 900,00 €	DETR obtenue	90 000,00 €
Etude de sol (coût réel)	3 500,00 €	Fonds de concours Com. com. (estimation)	€
Mission SPS (coût réel)	2 600,00 €	Subvention autre versée par l'état	90 000,00 €
		FFT	74 000,00 €
		Caisse d'allocations Familiales	10 000,00 €
		Reste à charge pour la commune HT	653 200,00 €
TOTAL	1 107 200.00 €		1 107 200.00 €

Tableau 2 : Création d'un réseau de pistes cyclables - tranche 3 et 4

Dépenses Montant HT		Recettes	
Travaux tranche 3	111 057,00 €	Contrat de ruralité	90 000€
Travaux tranche 4	140 425,50 €		
Maîtrise d'œuvre	10 193,75 €	Autofinancement	175 031,25 €
Mission SPS niveau 2	3 355,00 €		
TOTAL	265 031,25 €		265 031,25 €

Demande d'un Fonds de concours auprès de la communauté de communes pour le projet de construction des 2 terrains de tennis

extérieurs et couverture des 2 terrains existants.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

à l'unanimité de ses membres présents et représentés AUTORISE le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la Communauté de Communes pour le projet de construction des 2 terrains de tennis extérieurs et la couverture des 2 terrains existants. (cf tableau 1)

Demande de subvention au titre de contrat de ruralité pour les tranches 3 et 4 des pistes cyclables.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés autorise le Maire à déposer un dossier au titre du Contrat de Ruralité pour la création d'un réseau de pistes cyclables- tranches 3 et 4.

INFORMATION

ELECTIONS MUNICIPALES

15 ET 22 MARS 2020

Inscriptions sur les listes électorales jusqu'au **7 février** en mairie ou sur www.service-public.fr

TABAC - PRESSE - LOTO

Bureau de Tabac, Presse et Jeux de la Française des jeux

Coin vapoteurs (Cigarettes électroniques et E.liquides)

Tabac à chauffer Heets (Kit I.QOS)

Papeterie, Carterie, Cadeaux, Photocopies

Librairie, Relais Librairie, Chèques Lire

E.Shop, Vente dématérialisée (Billetterie spectacles etc ...)

Timbres Postaux, Timbres Amendes et Fiscaux

Recharges Téléphonie et E.Money

BIENTÔT DISPONIBLE

Carte grise véhicule

Billets de Train

Encaissement Trésoreries Publiques (Impôts, Factures de crèche, de cantine, d'hôpital etc ...)

TABAC - PRESSE - LOTO - 02.37.23.20.10

36, Rue Pannard - 28190 Courville sur Eure

Du Lundi au Vendredi de 6h30 à 19h00 - Samedi de 7h00 à 19h00 - Dimanche et Jours fériés de 8h00 à 12h30

Six mois en images



31 août : Forum des associations



7 septembre : 2^e Journées de reconstitution historiques



13 juillet : Bal populaire - Fête nationale



13 juillet : Départ en retraite de François Poubeau



12 juillet : Réunion de présentation Fibre optique



Septembre : exposition au Foyer de vie



11 novembre : Cérémonie officielle



7 septembre : 2^e Journées de reconstitution historique



21 Septembre : Inauguration parcours patrimoine



14 juillet : Cérémonie officielle



1er septembre : Bric à brac



14 juillet : Remise des médailles du travail



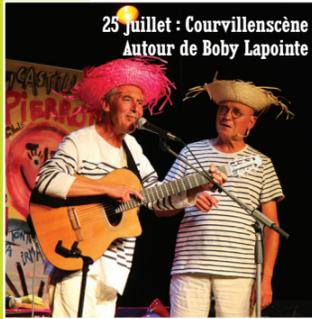
14 juillet : Remise des Prix des maisons fleuries



14 juillet : Remise des Prix des maisons fleuries



27 juillet : Courvillenscène - Soirée guinguette



25 juillet : Courvillenscène Autour de Bobby Lapointe



5 juin : Championnat Défi Inter Foyers



22 juin : Passation de commandement au centre de secours



22 juin : Fête de la musique



1 - Pose de la première pierre du Monument aux morts
2 - Carte de rationnement



PAR FRÉDÉRIC HALLOUIN

Les suites du conflit mondial

1919, les combats ont cessé. La Première guerre mondiale se termine avec la signature du traité de paix le 28 juin. Mais la vie des courvillois en est encore impactée. Cent ans après, au travers des comptes rendus du conseil municipal, nous vous retraçons les suites de cette terrible guerre.

L'Armistice signé, les premiers soldats commencent à rentrer à la toute fin de l'année 1918. Le gouvernement a décidé d'échelonner la démobilisation des soldats en fonction de leur classe d'âge afin de ne pas engorger les centres de démobilisation. Il faut également monter la garde à la frontière allemande et occuper la Rhénanie. De fait, la vie reprend petit à petit son cours. La disparition de nombreux hommes entraîne un bouleversement social et humain. Le rationnement, toujours d'actualité perdurera jusqu'en 1921 pour certaines denrées tels que sucre, pétrole et farine.

La vie associative se relance également, l'amicale reprend ses activités de gymnastique et la fanfare avec plus de difficultés ses répétitions. Le conseil municipal retrouve ses trois membres mobilisés ; Monsieur Ferdinand Gastambide l'a présidé pendant ces longues années et œuvré sans relâche pour le bien être des Courvillois.

L'année 1919 sera encore en grande partie consacrée à gérer cette sortie de guerre.

1919

Séance du 14 février 1919

Monsieur le Maire explique que la fermeture de l'hôpital temporaire ayant été décidée, une demande d'expertise contradictoire pour la remise des lieux a été faite pour constater l'état des dégradations, manquants ou dépréciations, qu'il s'est fait assister pour représenter la commune de M. Guitet, architecte à Chartres.

Billets de logement militaires

Placé sur deux grands axes de communication, chemin de fer et route nationale, le logement des militaires de passage est une obligation pour notre commune qui devient au fur et à mesure de l'avancée de la guerre une charge. Le maire expose qu'il rencontre des difficultés lors du passage des militaires isolés ou de groupes ; il a dû rappeler que la loi de 1877 qui régit la matière est toujours existante et qu'il prend toutes les mesures de circonstance pour éviter aux habitants des charges, notamment il a pu substituer le billet de logement demandé

pour les militaires du ravitaillement, en un hébergement en cantonnement, en fournir le mobilier intérieur et en laissant la charge du loyer au service de l'intendance.

Distribution d'uniformes

La démobilisation des soldats laisse des stocks importants d'uniformes sans utilisation. L'état propose généreusement à différents organismes. La Préfecture propose la cession de vêtements militaires pour la compagnie des sapeurs-pompiers. Le Conseil décide de n'y pas donner suite.

Subvention pour l'érection de monuments aux morts pour la France

Le maire fait remarquer que la chambre des députés dans sa séance du 12 décembre 1916, a voté une disposition de loi aux termes de laquelle l'Etat viendra en aide à toutes les communes de moins de 5000 habitants pour la création de monuments commémorant les Morts. Le conseil après en avoir délibéré, décide d'ouvrir un crédit d'un montant de 61000 F pour les dépenses concernant le ravitaillement de la population civile.

Décision pour remboursement d'emprunts contractés auprès des particuliers

Le ravitaillement de la population reste la priorité de la municipalité. Le maire expose au conseil que la guerre étant virtuellement terminée ; il est à présumer qu'il aurait lieu de renouveler pour un an les emprunts Delorme (2000 F) et Poirier (3000 F) qui sont sur le point d'expirer. Et qu'au cas où des événements ultérieurs obligeraient la municipalité à continuer le service du ravitaillement de la population au-delà des prévisions, alors tous les autres emprunts pourraient être également renouvelés.

Le Conseil après en avoir délibéré, décide de renouveler pour une période d'une année les emprunts Delorme 2000 F et Poirier 3000 F à leur expiration. Et dit que les autres emprunts ne pourraient l'être ; qu'autant que les circonstances le commanderaient.

Lettre de remerciement

De nombreuses associations et sociétés d'entraide demandent des aides financières pour assurer leurs œuvres. Lecture est donnée d'une lettre de la Société de Protection des Engagés volontaires élevés sous la tutelle administrative. Celle-ci remerciant le conseil municipal de Courville de la subvention accordée.

Subvention à l'Office de Reconstruction agricole des départements victimes de l'invasion

La libération des départements occupés depuis 1914 dont les besoins en matière de reconstruction et de remise en marche de l'économie entraîne un mouvement de générosité nationale. Lecture est donnée d'une lettre de Monsieur le Préfet d'Eure-et-Loir en vue de la reconstitution des basses cours dans les départements victimes de l'invasion. Le conseil municipal après en avoir délibéré, vote une subvention de 200 Francs laissant à l'administration le soin de l'utiliser aux fins proposées.

Séance du 30 mai 1919 Hôpital temporaire N°43

Le président donne lecture de la correspondance reçue de Monsieur le Médecin Inspecteur Alvernhe, directeur du service de santé de la 4^e région demandant une délibération du conseil municipal de Courville qui autorise le maire :

Premièrement, à accepter les évaluations suivantes :
1- 3046,42 F pour les dégâts imputables au

service de santé, dans les locaux de l'école communale de garçons et de la salle Pannard (à concurrence de 2519,87 F pour l'école et 526,55 F pour la salle)
2- 529,35 F pour les détériorations, dépréciations ou manquants aux objets mobiliers mis par la commune de Courville à la disposition du service de santé.
(À concurrence de 426,35 F pour les objets de l'école et de 103 F pour ceux de la salle.)

Le ravitaillement de la population reste la priorité de la municipalité

3- Et toutes sommes qui peuvent être dues à la commune de Courville pour indemnité de remise en état d'objets mobiliers prêtés par elle au service de santé.

Deuxièmement, à passer avec le service de santé les conventions et à les signer.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré autorise le maire à accepter les évaluations ci-dessus. Deuxièmement à passer au service de santé les conventions et à les signer. Le conseil nomme en outre une commission de quatre membres MM. Bellier, Chaboche, Goupil et Fessard qui examinera les travaux à exécuter d'urgence à l'école de garçons et dira si M. Herfort, directeur, peut prendre possession de son logement.

Séance du 2 juillet 1919

Adresse à l'Amérique, à son Président et au Général Pershing.

Le Maire de Courville et Messieurs les Conseillers Municipaux A l'occasion de l'Indépendance day 1919.

Emettent l'Adresse suivante :

La libre France, la libre Amérique, de cœur dans le passé, unies dans le présent, entendant garantir le Droit et la civilisation dans l'avenir. Sachant la sympathie du peuple Américain pour le peuple Français ; se souvenant de l'hommage autrefois rendu à ses généraux Lafayette et Rochambeau.

Entendent aujourd'hui y répondre et rendent un similaire hommage au Général Pershing. A ses vaillantes troupes venues spontanément, comme nos troupes d'antan passaient l'océan. Avec mission de défendre le droit, la liberté, la civilisation menacée. Reconnaisent les actes de générosité de la nation américaine appréciant la valeur de ses armées assaillantes qui ont bousculé l'ennemi sur la Marne, à St Mihiel. Rendent honneur à l'Amérique. A son Président au grand chef de ses armées le Général Pershing de glorieuses mémoires.

Fanfare de Courville

Un crédit de reconstitution est voté pour la mise en marche de cette société et une subvention annuelle du double est accordée.

Monument aux Morts pour la France

Le maire soumet au conseil divers projets d'érection du Monument aux enfants de Courville, morts pour la France dressé par M. Guittet architecte. Les conseillers les examinent et leur attention se trouve retenue sur le projet N°2. Ils attribuent comme emplacement le rond qui sera créé lors de l'agrandissement du nouveau cimetière dans le même axe que le calvaire actuel. Monsieur Fessard fait remarquer qu'il apprend que la création d'un monument sur une place publique rappelant tous les soldats du canton serait également bien accueillie. Le Conseil après en avoir délibéré, décide pour le cas où un comité serait constitué dans ce but : de mettre à la disposition de ce comité



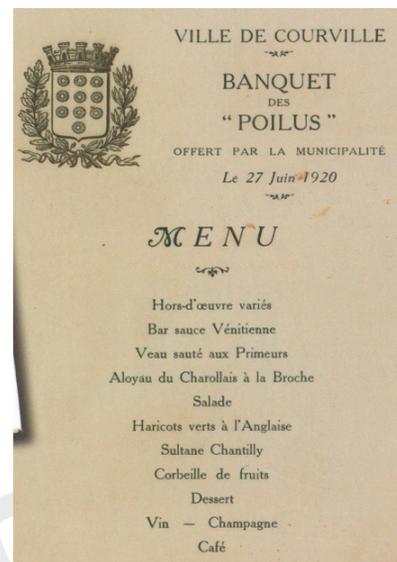


l'emplacement nécessaire à ce monument dans le square Marceau et de lui attribuer sans redevance.

Séance du 18 août 1919

Le ravitaillement de la population est encore à l'ordre du jour

Le maire expose que les emprunts Bellier de 8000 et de 1200 Francs vont arriver prochainement à échéance et demande au conseil de l'autoriser à les renouveler pour une année en vue d'assurer le ravitaillement de la population civile. Le conseil constatant qu'il y a lieu de reconstituer cette année encore les stocks pour le ravitaillement de la population civile, autorise le Maire à renouveler pour un an les deux emprunts Bellier de 800 et 1200 Francs échéant le 22 août et 5 septembre 1919.



Séance du 26 septembre 1919

Journée des Mutilés et Réformés N°1 d'Eure-et-Loir

Monsieur le Maire donne lecture d'une circulaire

du comité d'organisation de la journée des Mutilés d'Eure-et-Loir. Il demande s'il y a lieu d'accorder une subvention communale. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accorde une subvention de 100 F au comité d'organisation de la journée des Mutilés d'Eure-et-Loir.

Lecture de lettres

Le Général Pershing, remercie la municipalité de son adresse à l'occasion de l'Indépendance Day.

Séance du 22 Décembre 1919

Monument des Poilus

Le Maire donne lecture d'une précédente délibération du conseil sur le monument des Enfants de Courville morts pour la France. Après une discussion d'ensemble et sur la proposition de Monsieur Durand, on passe au vote individuel pour la somme à fixer pour la contribution de la Commune. Le conseil vote en principe la somme de 2000 F.

1920

L'année 1920, année de la paix qui sera signée le 28 juin, s'ouvre avec la même préoccupation : le ravitaillement. Mais l'heure est également à la commémoration et au souvenir.

Séance du 20 Février 1920

Fête des Poilus et Bal

Afin d'honorer et de fêter les poilus courvillois une fête est organisée en leur honneur.

Le conseil après avoir entendu les explications de la Commission des fêtes, vote un crédit de 5000 F pour l'organisation des fêtes des Poilus et bal.



Ravitaillement de la population civile

Le Maire expose que la Municipalité doit continuer à assurer le ravitaillement de la population civile pendant l'année 1920, et qu'il y a lieu d'ouvrir un crédit pour cette année. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'ouvrir un crédit de 61000 Francs pour les dépenses concernant le ravitaillement de la population civile. Ce crédit sera inscrit au budget supplémentaire de 1920.

Séance du 9 juin 1920

Banquet des Poilus

Le conseil municipal approuve le marché de gré à gré passé avec M. Lamotte, maître d'hôtel à Chartres pour l'organisation du Banquet des Poilus qui aura lieu le dimanche 27 juin 1920, pour le prix de 17 F par convive et pour un minimum de 230 couverts ; la salle, les tables, les chaises, la décoration de la salle et l'impression des menus restant à la charge de la commune.

Séance du 28 novembre 1920

Monument commémoratif en l'honneur des Instituteurs et Normaliens d'Eure-et-Loir morts pour la France

Une subvention de 20 F à prendre sur les fonds libres de l'exercice courant (dépenses imprévues) est voté en faveur du comité du Monument commémoratif en l'honneur des Instituteurs Normaliens d'Eure-et-Loir morts pour la France. Ce monument est installé dans les locaux de l'ancienne école normale à Chartres.

Séance du 24 décembre 1920

Tombes des militaires inhumés au cimetière

A l'unanimité le conseil municipal fixe à 15 ans la durée des emplacements pour les militaires inhumés dans le cimetière de cette ville. ■



ANIMATIONS

COURVILLE-SUR-EURE

Noël 

Un Grand Menu de Fêtes dans votre commune

Amuse bouche

Samedi 7 Décembre :

Atelier Décorations de Noël

MÉDIATHÈQUE "L'EURE DE LIRE" À 14H30

Entrée

Dimanche 8 Décembre :

Marché de Noël du Téléthon

GYMNASE KLEIN DE 10H À 17H

Hors d'œuvre

Vendredi 13 Décembre :

Marché de Noël

ECOLE SAINTE-MARIE À 16H30

Plat

Vendredi 13 Décembre :

Concert de Noël

PAR L'ÉCOLE DE MUSIQUE, SALLE PANNARD À 20H30

Samedi 14 décembre

Spectacle "Entretien avec le Père-Noël"

MÉDIATHÈQUE L'EURE DE LIRE, 20H. COMPAGNIE LA BELLE ROUGE

Mercredi 18 décembre

Contes de Noël pour les petits

MÉDIATHÈQUE L'EURE DE LIRE, DE 10H30 À 11H30

Dessert

Samedi 21 Décembre :

*Balades en calèches, à poney, Père Noël
Boissons chaudes*

AUTOUR DE LA MAIRIE DE 14H30 À 17H30

RENSEIGNEMENTS EN MAIRIE OU AU 02 37 18 07 90

 Courville
sur-Eure